



**HAL**  
open science

# La Peste d'Elliant Retour sur le tout premier chant publié par Théodore Hersart de La Villemarqué

Fañch Postic

► **To cite this version:**

Fañch Postic. La Peste d'Elliant Retour sur le tout premier chant publié par Théodore Hersart de La Villemarqué. 2019. hal-02122857

**HAL Id: hal-02122857**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-02122857v1>**

Preprint submitted on 7 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La Peste d'Elliant

## Retour sur le tout premier chant publié par Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>1</sup>

par Fañch Postic

*Le nom d'Elliant demeure étroitement associé à la peste et il faut vraiment que le fléau - c'est le sens premier de pestis en latin - y ait atteint une rare ampleur pour avoir laissé dans les mémoires un souvenir si vivace qu'il s'est perpétué jusqu'à nous. Il convient toutefois de ne pas négliger la notoriété que lui a conférée la publication du chant de La Peste d'Elliant (Bosen Elliant) par Théodore Hersart de La Villemarqué dans les éditions successives de son Barzaz-Breiz (1839<sup>2</sup>-1845<sup>3</sup>-1867<sup>4</sup>). Cette notoriété se trouvera encore renforcée par le tableau que le chant du Barzaz-Breiz inspire en 1849 à un peintre d'origine malouine, Louis Dubeau ; longtemps conservée au Palais du Luxembourg, puis au Musée des Beaux-Arts de Blois, la toile est aujourd'hui exposée au Musée des Beaux-Arts de Quimper. La Villemarqué se montre particulièrement attaché à ce chant qu'il dit être le premier recueilli pas sa mère, Ursule Feydeau de Vaugien (1776-1847). Présent dans son premier carnet de collecte, c'est aussi le tout premier chant qu'il publie en 1836 dans la revue L'Écho de la Jeune France. La lecture d'un passage du Cartulaire de l'abbaye de Landévennec où il est rapporté comment un ermite du nom de Ratian a protégé les environs de la peste le persuade qu'il s'agit d'un chant remontant au VI<sup>e</sup> siècle. L'ajout de la mention de saint Ratian alimente la controverse qui se développe en 1867 autour de l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz. S'appuyant sur divers documents dont un certain nombre se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué, conservé aux Archives départementales à Quimper (fonds 263 J)<sup>5</sup> et sont visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.huma-num.fr](http://bibnumcrbc.huma-num.fr)<sup>6</sup>, cet article fait le point sur la genèse du chant de la Peste d'Elliant et confronte les différentes versions recueillies à la bibliographie et aux éléments transmis sur place par une solide tradition populaire<sup>7</sup>.*

### Le tout premier chant publié par La Villemarqué en 1836

---

<sup>1</sup> Le présent article reprend, enrichit et actualise le contenu de : « La peste d'Elliant », *Kerdévot, cathédrale de campagne*, Ergué-Gabéric, Arkae, 2018, p. 23-37, « La peste d'Elliant », *Kerdévot Livre d'or du cinquième centenaire*, Association Kerdévot 89, p.16-27, « La Peste d'Elliant », *ArMen* n°80, octobre 1996, p.18-29.

<sup>2</sup> P.45-53. Voir en annexe.

<sup>3</sup> P.89-96. Voir en annexe.

<sup>4</sup> P.52-55. Voir en annexe.

<sup>5</sup> Certaines des lettres et documents ont été publiés ou partiellement publiés dans les études qui ont été consacrées à La Villemarqué et à la querelle du *Barzaz-Breiz* : Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz. La mémoire d'un peuple*, Douarnenez, Ar Men, 1989. Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le "Barzaz-Breiz" (1839-1845-1867). Origine-Éditions-Sources-Critique-Influences*, Rennes, Oberthur, 1960. Pierre de la Villemarqué, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Paris, Champion, 1926. Il convient également de mentionner les articles de Bernez Rouz, « Bosen Elliant. De la tradition à l'histoire », *Dalc'homp sonj* n°15, nevez amzer 1986, p.16-19 et surtout « Ar Vosenn », publiée dans *Hor Yezh* n° 166, ebrel 1986, p.3-54, où sont réunies les différentes versions du chant de la Peste. Je remercie Bernez Rouz qui a bien voulu me confier, au moment de la publication de *Kerdévot Livre d'or du cinquième centenaire*, Association Kerdévot 89, les documents qu'il avait réunis pour la rédaction de ces deux articles.

<sup>6</sup> Je tiens à remercier sincèrement Donatien Laurent pour ses précieux commentaires sur le chant de la Peste d'Elliant, notre regretté collègue du CNRS et du CRBC, Bernard Tanguy, et Nelly Blanchard qui a assuré une relecture attentive de cet article.

<sup>7</sup> Pour la rédaction du présent article, nous avons fait appel à la correspondance échangée entre René-François Le Men et François-Marie Luzel (aimablement mise à ma disposition par Yves Le Berre).

La Villemarqué se montre particulièrement attaché à ce chant. Dans son éloge funèbre en 1896, son ami Vincent Audren de Kerdrel<sup>8</sup> se souvient qu'il le chantait lors des réunions d'un petit groupe de Bretons, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris, à la fin des années 1830<sup>9</sup>. Alors qu'en 1836, il dit avoir lui-même recueilli le chant et que, dans la première édition de 1839, il ne donne aucune indication, La Villemarqué, par la suite, le lie étroitement à sa mère, Ursule Feydeau de Vaugien (1776-1847) qui, précise-t-il dans son édition de 1845, l'avait recueillie trente-cinq ans plus tôt – c'est-à-dire vers 1810 – auprès d'« une pauvre veuve de la paroisse de Melgven appelée Marie »<sup>10</sup>. Ce chant serait même à l'origine de la collecte de la « Bonne dame de Nizon » :

Quant à l'idée du recueil lui-même, le mérite de l'avoir conçue ne me revient pas en entier, il était commencé plusieurs années avant ma naissance. Voici quelle en a été l'origine :

Ma mère, qui est aussi celle des malheureux de sa paroisse, avait, il y a près de trente ans, rendu la santé à une pauvre chanteuse mendicante ; émue par les prières de la bonne paysanne, qui cherchait un moyen de lui exprimer sa reconnaissance, et l'ayant engagée à dire une chanson, elle fut si frappée de la beauté des poésies bretonnes, qu'elle ambitionna parfois, depuis cette époque, ce touchant tribut du malheur, et souvent l'obtint ; plus tard elle le sollicita, mais ce ne fut plus pour elle-même<sup>11</sup>.

Dans l'édition de 1867 La Villemarqué ajoute même qu'il s'agit là du tout premier chant recueilli par sa mère<sup>12</sup>. La Peste d'Elliant figure effectivement dans les tables manuscrites des chants d'Ursule Feydeau de Vaugien avec les mentions : « la peste d'elien : marie jeanne, de melven, pauvre sans demeure »<sup>13</sup> et « la peste d'eliant : chanté par la veuve marie, pauvre d'une loge de melven »<sup>14</sup>. La légende familiale veut que Ursule Feydeau de Vaugien ait demandé, en échange des soins qu'elle prodiguait aux indigents du voisinage, à être « payée » en retour par des chansons qu'elle aurait notées sur son cahier de recettes médicinales<sup>15</sup>.

j'ai trouvé les plus belles pièces écrites vers les premières années du siècle sur des feuilles du cahier de recettes où ma mère puisait sa science médicinale<sup>16</sup>.

Dans sa thèse, Donatien Laurent a analysé les tables d'Ursule Feydeau et montré que, contrairement à ce qui a été parfois avancé, notamment par des amis de La Villemarqué et par son fils Pierre, elles ne correspondent pas à des collectes dont il se serait servi pour son premier *Barzaz-Breiz*. Il se peut même que ces tables lui soient postérieures. Par ailleurs, une seule chanson figure sur le cahier de recettes et rien ne permet d'envisager que des feuilles en aient été prélevées qui auraient contenu les chansons<sup>17</sup>.

La *gwerz* figure dans le premier carnet de collecte sur lequel La Villemarqué a commencé à noter des chants à partir des années 1833-34<sup>18</sup>. Les nombreux « & » et les points de suspensions

---

<sup>8</sup> *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1896, p.XVI. Vincent Paul Marie Casimir Audren de Kerdrel, (Lorient 1815-Paris 1899). C'est un ami de toujours de La Villemarqué avec lequel il participe au petit cénacle breton de la fin des années 1830 chez les frères de Courcy.

<sup>9</sup> *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, congrès de Saint-Brieuc, 1896, p.XXII.

<sup>10</sup> P.95.

<sup>11</sup> 1845, introduction, p. vj.

<sup>12</sup> Page 55.

<sup>13</sup> Archives La Villemarqué, carnet 1.

<http://bibnumcrbc.huma-num.fr/items/show/3107#?c=0&m=0&s=0&cv=3&xywh=909%2C567%2C657%2C353>

<sup>14</sup> Archives La Villemarqué, carnet 1.

<http://bibnumcrbc.huma-num.fr/items/show/3107#?c=0&m=0&s=0&cv=6&xywh=2460%2C309%2C653%2C351>

<sup>15</sup> Archives La Villemarqué, LV31.139.

<sup>16</sup> 1867, Préface, p.IV.

<sup>17</sup> D. Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz, La mémoire d'un peuple*, Chasse-Marée-ArMen, 1989, p. 269-285.

<sup>18</sup> P.104-106.

<http://bibnumcrbc.huma-num.fr/items/show/3107#?c=0&m=0&s=0&cv=62&xywh=0%2C-326%2C3545%2C1905>

pourraient laisser supposer qu'il connaissait la suite : soit que, faisant appel à sa mémoire, il note simplement des débuts de vers qui lui serviront plus tard à établir le texte – noter sous la dictée sur un cahier à l'aide d'une plume d'oie n'est pas évident ! – soit qu'il dispose déjà d'une version manuscrite ou orale collectée par sa mère ou recueillie par lui-même par rapport à laquelle il ne relève en quelque sorte que les différences ? Leur combinaison lui aurait-elle servi à établir la version qu'il insère dans « Un débris du bardisme », un article d'abord proposé à la *Revue des Deux mondes*, dont le rédacteur-en-chef, François Buloz, avait refusé la publication, sans doute en raison du caractère virulent des attaques contre la France qu'il contenait<sup>19</sup>. L'article sera finalement publié dans le numéro du 15 mars 1836 de *L'Écho de la Jeune France*<sup>20</sup> qui propose par ailleurs un supplément avec une traduction française du chant par Alfred de Courcy<sup>21</sup> et un accompagnement pour harpe ou piano et voix dû à la grande harpiste belge Julie-Charlotte-Fortunée Feuillet-Dumus<sup>22</sup>.

C'est là le tout premier chant publié par La Villemarqué. On a souligné la relation intime qu'il établit, à partir de l'édition de 1845, entre ce chant et sa mère. Un autre élément pourrait conforter cet attachement. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle les du Plessis, dont le manoir se trouve en Nizon et qui s'allieront par la suite aux Feydeau, possèdent également des terres sur la paroisse d'Elliant, notamment celles de Kerminihy qui en dépendent alors<sup>23</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, comme ses parents ont toujours des biens à Elliant<sup>24</sup>, Théodore connaît sans doute les lieux. Il n'est dès lors pas surprenant que ce soit dans le cadre d'une veillée funèbre, dans la ferme de Tréanna à Elliant<sup>25</sup>, qu'il mette en scène la *gwerz* chantée par le « *barz de Kerminihy* ». Les noms de lieux sont bien réels. Francis Gourvil, pour sa thèse<sup>26</sup>, écrit à la mairie d'Elliant où, dans les registres, l'on ne trouva pas de trace de Lan Kentel, le défunt, patron de la ferme de Tréanna<sup>27</sup>. Même si on relève la présence du patronyme Quentel à Elliant et dans les environs, les noms de personne sont bien entendu fictifs. L'inscription d'un récit, d'un chant, dans le cadre d'une vie quotidienne parfois décrite avec soin est

---

<sup>19</sup> Lettre du 19 février 1836 (Archives La Villemarqué LV01.072).

<sup>20</sup> *L'Écho de la Jeune France*, tome 4, janvier-juillet 1836. N° du 15 mars 1836, p.262-275. L'article est signé « Th. V. », mais le nom de l'auteur figure en entier dans le sommaire.

<https://archive.org/details/lchodelajeunef04wals/page/262>

<sup>21</sup> Alfred de Courcy (Brest 1814-1888) est un ami très proche de La Villemarqué. Cette traduction montre bien que tous deux se connaissent dès la fin de 1834 ou le début de 1835 à Paris où Alfred de Courcy, comme La Villemarqué à la toute fin de 1833. Employé à la Compagnie des Assurances générales, il sera l'un des grands noms de l'assurance en France. En 1836, il s'installe, avec son frère Pol, dans une mansarde de la rue Notre-Dame des Victoires où se tiendront régulièrement les réunions d'un groupe de Bretons, jeunes pour la plupart, au premier rang desquels figure la Villemarqué.

<sup>22</sup> <https://archive.org/details/lchodelajeunef04wals/page/n257>. Née Weissenbruch, Julie-Charlotte-Fortunée Feuillet-Dumus (1809-1839) appartenait à une célèbre famille d'imprimeurs qui furent les premiers éditeurs de Chateaubriand. Elle donna de nombreux concerts en Europe et fut la harpiste officielle de la reine de Belgique On peut entendre une réinterprétation de cet arrangement par Marthe Vassallo au chant, accompagnée par Anne Le Signor à la grande harpe, dans le CD (concert donné en l'église de Mellac le 13 novembre 2015) accompagnant l'ouvrage *Au-delà du Barzaz-Breiz. Théodore Hersart de la Villemarqué (1815-1895)*, [N. Blanchard et F. Postic dir.] actes du colloque de 12 et 13 novembre 2015 au manoir de Kernault à Mellac. Brest, CRBC, 2016.

<sup>23</sup> Kerminihy est un manoir entre Rosporden et Tourc'h. Rosporden, comme Saint-Yvi ou Locmaria-an-Hent étaient de simples trèves de la paroisse d'Elliant. Les du Plessis, famille dont descend la mère de La Villemarqué, sont seigneurs de Kerminihy dès la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et partagent des terres avec le seigneur de Tréanna. il appartiendra au XIX<sup>e</sup> siècle aux Villiers du Terrage. Cf. Villiers du Terrage, « Essais sur la seigneurie de Kerminihy, en Rosporden », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX, 1903, p. 276-391.

<sup>24</sup> Je remercie Michel Floc'h de m'avoir indiqué différentes terres que possèdent les Feydeau à Elliant.

<sup>25</sup> Tréanna était l'une des grandes seigneuries de Cornouaille. Si le château construit par Charles de Tréanna, marié à Jeanne de Ploeuc, a aujourd'hui disparu, reste de cette période faste une très belle chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>26</sup> Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le Barzaz-Breiz (1839-1845-1867). Origines, Editions, Sources, Critique, Influences*, Rennes, Oberthur, 1960.

<sup>27</sup> Fonds Francis Gourvil, CRBC, UBO Brest.

un modèle largement répandu, y compris dans les feuilletons des journaux de cette époque. C'est le cas des « Soirées de Basse-Bretagne » que publie Corentin Tranois en 1840<sup>28</sup> ou du *Foyer Breton* d'Émile Souvestre en 1844. Seul un tel artifice littéraire permet de faire accepter à un public lettré ce qui, selon le vocabulaire habituel de l'époque, apparaîtrait naïf, puéril, voire ridicule, grotesque.

Dans son article de *l'Écho de la Jeune France*, La Villemarqué insiste sur la notoriété du chant :

Le *barzas* de la peste d'Elliant a joui d'une telle popularité qu'on en retrouve des couplets entiers mêlés à des chants composés pour garder le souvenir de plusieurs maladies contagieuses qui éclatèrent à diverses époques sur différents points de la Bretagne.

Et dans ses « Notes et Éclaircissements » de l'édition de 1839, il fait expressément référence à la « Peste de Plouescat » qu'il mentionne d'après la *Vie des saints* de frère Albert le Grand que vient de rééditer Miorcec de Kerdanet<sup>29</sup> en 1837<sup>30</sup>. Sans doute ce dernier lui en a-t-il parlé lors de leur rencontre de septembre 1835 à Lesneven. La Villemarqué s'en est-il servi pour compléter la version du *Barzaz-Breiz* ? Le texte publié en breton et en français dans *l'Écho de la Jeune France* diffère en effet quelque peu de la version notée par La Villemarqué dans le premier carnet manuscrit. « Langolen » remplace notamment « Pont Guen » et le « saint barde » est nommé en note : « saint Ratian ». Par ailleurs la « perche » (*perchen*) habillé d'un vêtement blanc devient un « chêne » (*derwenn*) auquel on accroche un drap blanc à la plus haute branche. S'agit-il d'introduire une référence druidique ?

Le Pont-Blanc est un village du Faouët qui se trouve effectivement entre le bourg de cette paroisse et Langonnet. Il abrite une chapelle construite à partir de 1598 et dédiée à saint Sébastien, en lien probablement avec l'épidémie de peste qui ravagea la région à cette époque. Saint Sébastien est bien connu comme saint antipesteux. Langonnet et Langolen sont par ailleurs deux noms qui présentent une réelle homophonie. D'ailleurs, dans une version de « Bosen Langonet/La Peste de Langonnet » que Joseph Loth publie dans les *Annales de Bretagne* 1886-87<sup>31</sup>, recueillie auprès de « M. Le Goff de Saint-Barthélémy »<sup>32</sup>, il indique que ce dernier connaît une autre version qui mentionne « Langolen » au lieu de Langonnet<sup>33</sup>.

Le chant publié dans *l'Écho de la Jeune France* est assez proche celui que l'on trouve en 1839 dans la première édition du *Barzaz-Breiz* où, intégrant le vers noté au crayon dans le carnet manuscrit, il commence donc par :

*Tré Langolen hag ar Faouet*  
*Eur barz santel a zo kavet*

Entre Langolen et Le Faouet  
Il y a un saint barde

---

<sup>28</sup> « Soirées de Basse-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, t. 3, 1840-1841, p.26 et suivantes.

<sup>29</sup> Daniel Louis Olivier Marie Miorcec de Kerdanet (Lesneven 1792- *id.* 1874). Avocat et maire de Lesneven, il est connu comme érudit par ses travaux et publication ayant trait à l'archéologie et à l'histoire de la Bretagne.

<sup>30</sup> « Notice sur N. D. du Folgoat », *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, Brest, Anner, p.166.

<sup>31</sup> p.69-72

<sup>32</sup> En fait l'abbé Pierre Le Goff (1860-1941), lui-même collecteur, cf. Jorj Belz, *Œuvres de Pierre Le Goff (1860-1941) : proverbes bretons du Haut-Vannetais, les mystères bretons, petite histoire littéraire du dialecte de Vannes*, Institut Culturel de Bretagne, 1986.

<sup>33</sup> P. 7. Dans *La Paroisse bretonne de Paris* de septembre 1906, l'abbé François Cadic publie également une version de la Peste de Langonnet, qu'il a recueillie lui-même dans le Vannetais et qui, précise-t-il, se chante sur l'air du *Barzaz-Breiz*. Elle a été reprise dans François Cadic. *Les chansons populaires de Bretagne publiées dans la Paroisse Bretonne de Paris*, collection "Patrimoine oral de Bretagne", Brest-Rennes, CRBC-Dastum-PUR, 2010, p.200-201.

Une note dans la traduction française signale qu'entre Langolen et Le Faouët se situe la paroisse de Tourc'h où habitait saint Ratian, le solitaire que le chanteur mentionne sans le nommer. Dans le texte breton, une note au mot *barz*, précise que le terme est à prendre ici dans le sens ancien de prophète, et non dans celui de poète ou de chanteur qu'on lui a donné par la suite.

### **L'intervention miraculeuse de Ratian, un ermite du VI<sup>e</sup> siècle**

Dans son article de l'*Écho de la Jeune France*, La Villemarqué explicite la mention de saint Ratian par un passage du Cartulaire de Landévennec dont il a eu connaissance à la lecture de Dom Lobineau<sup>34</sup> :

Le calendrier manuscrit de l'abbaye de Landevenek, nous apprend qu'un saint solitaire, nommé Ratian, dont l'ermitage était situé à deux lieues de là, dans les environs de Tourc'h, entre Langolen et le Faouet, préserva ses voisins des atteintes de ce fléau. La tradition confirme l'histoire.

Il avait déjà fait part de l'enthousiasme provoqué par cette découverte dans une lettre en date du 20 septembre 1835 adressée à Miorcec de Kerdanet, auquel il avait rendu visite quelques jours plus tôt :

Monsieur, je suis trop flatté de l'honneur que vous me faites à mon passage à Lesneven, en me demandant la pièce de poésie dont je vous parlai sur la Peste d'Elliant et Saint Ratien, pour ne pas vous la faire parvenir aussitôt mon arrivée ici.

Ce chant breton m'a été répété, à quelques variantes près de la même manière, dans sept endroits différents de la Cornouaille, il me semble donc assez exact. La première fois que je l'entendis il me frappa singulièrement par la beauté de ses vers et de ses sentiments et surtout par un certain vernis d'antiquité et certaines locutions inusitées depuis longtemps. Je me hâtai donc de consulter la tradition, mais hélas ! Vous le savez, la tradition est toujours prête à perdre de vue la chronologie, ou plutôt elle ne date pas ; je ne pus, conséquemment, obtenir des paysans bretons que des renseignements très vagues. [...] Cependant voici ce que me rapporta un vieillard d'Elliant ; sa gravité m'inspira de la confiance, – j'en pris note « Il existe entre les habitants de Turch et nous, me dit-il, une vieille rivalité ; elle remonte, au rapport des anciens, à la peste d'Elliant. Un homme qui faisait des prodiges, un sorcier (eur sorcer), selon quelques-uns, aurait éloigné la peste du bourg de Turch, dont les habitants l'auraient empêché, cet homme, de nous porter secours. – Voilà ce qu'assuraient les anciens. ». Je fus bien aise de trouver le dire du bonhomme conforme à la pièce elle-même, la tradition témoigner de l'authenticité de l'histoire chantée ; mais la date ? Où la trouver ?

J'avais oublié Elliant et sa peste ; je feuilletais un jour la vie des SSts de Bretagne de Lobineau, et m'étais arrêté par hasard à celle de St Guénolé, quand ce passage me frappa tout à coup les yeux : « St Ratian demeurait au lieu nommé Plé-Turch. Selon le calendrier de Landévennec il délivra les voisins de son ermitage de la *maladie contagieuse* qui désolait tout le pays<sup>35</sup> « Ah ! Vraiment, j'aurais presque couru partout en criant comme le philosophe grec, *Euréka ! Euréka !*

---

<sup>34</sup> « SAINT GUIGNOLE ou Guingaloé Abbé VI. SIECLE » dans Dom Gui-Alexis Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne et de personnes d'une éminente piété...*, Rennes, Compagnie des imprimeurs libraires, 1724, p.47.

<sup>35</sup> « *Saint Ratian, ou Ratiau, qui demeuroit au lieu nommé Plé-Turch, & dont il est dit dans le Cartulaire de landévenec, qu'il préserva par ses prières, les voisins de son Ermitage, de la maladie contagieuse qui affligeoit toute la province* », Dom Gui-Alexis Lobineau, *op. cit.*, p.47.

– Tournich est précisément placé entre *Langolen et Le Faouët* ! Le document écrit et la tradition, histoire chantée, histoire écrite, tout concorde. Voilà ma date trouvée ! »<sup>36</sup>.

Si ce n'est alors qu'une hypothèse qu'il soumet à la perspicacité de Miorcec de Kerdanet, l'ancienneté de l'épidémie ne fait très vite plus aucun doute comme en témoigne, dès l'édition de 1839, l'argument qui sera repris dans les éditions suivantes :

La peste qui désola l'Europe au VI<sup>e</sup> siècle fit de grands ravages en Cambrie et en Armorique : tous ceux qui en étaient frappés perdaient les cheveux, les dents et la vue<sup>37</sup>, jaunissaient, languissaient et ne tardaient pas à mourir<sup>38</sup>. Il y eut des cantons de la Bretagne Armoricaïne, dont la population fut emportée toute entière. La paroisse d'Elliant, en Basse-Cornouaille, fut de ce nombre. Le pays voisin, et celui de Turc'h en particulier, dut aux prières d'un solitaire nommé Ratian, qui y habitait, d'être préservé du fléau. C'est ce que nous apprend l'auteur de la *Vie de saint Gwenolé*, écrite à cette époque et abrégée au IX<sup>e</sup> siècle par Gurdestin, abbé de Landevenek<sup>39</sup>.

Sa démonstration repose sur les considérations suivantes :

1° Que dans la poésie populaire de la Bretagne, les chants sont toujours contemporains des faits qu'ils célèbrent ; 2° que nos chanteurs ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent aucun autre moyen de transmettre à la postérité les événements de leur temps, que de les mettre en vers aussitôt qu'ils se sont passés ; 3° Que l'événement ici relaté a eu lieu au VI<sup>e</sup> siècle, dans la paroisse d'Elliant ; 4° Que le poète populaire fait allusion comme à un contemporain, à un saint personnage, habitant entre Langolen et le Faouët, c'est à dire à Turc'h, lequel saint ne peut être que l'ermite Ratian, qui vivait à cette époque, et dans ces parages ; Enfin si l'on examine avec une sérieuse attention l'œuvre dans toutes ses parties, peut-être pensera-t-on, comme nous, qu'il n'y a pas lieu de la croire postérieure à l'événement dont elle nous a conservé le souvenir.

Le texte dont il est question n'est autre que la charte vingt-deux « De lan Ratian » du Cartulaire de Landévennec, un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque municipale de Quimper, qui dresse un inventaire des possessions de l'abbaye<sup>40</sup> :

#### De lan ratian

*Hae litterae narrant quod ego gradlonus rex tradidi de mea propria hereditate sancto dei Ratiano quandam tribum in scathr, ti fentu, bot frisunin, atque terram quae vocata est lan ratian, id est duodecim scripulos terrae, tili meuuer, sent iglur, pencoett, in vicaria quae vocatur choroë, et penn guern, in plebe turch, in hereditatem aeternam. Sed isdem sanctus ratianus propter cladem suae gentis deprecatus est deum et sanctum uingualoeum, et sicut in aliis locis multis, ita et nunc exaudivit illum dominus, quando custodivit locum ejus a supradicta*

<sup>36</sup> Gourvil, *op. cit.*, p.51-52. L'original de la lettre a été découvert en 1942, précise Gourvil dans la note 4, p.56, dans les archives de Kerdanet à Lesneven par le chanoine Guéguen, ancien recteur du Folgoët. Cette copie figure dans le fonds Gourvil au CRBC.

<sup>37</sup> « He vléo, he zaint, he laged. » Taliesin (Myvyrian, t. 1, p. 27). (Note de La Villemarqué).

<sup>38</sup> Flavos et exangues efficiebat universos (Liber Landavensis. Mes du collège de Jésus, à Oxford). (Note de La Villemarqué).

<sup>39</sup> Sanctus Ratianus propter cladem suae gentis deprecatus est. Dominum, et sic in aliis locis multis ita, et nunc exaudivit illum Dominus quando custodivit locum ejus (Turc'h) à supradicta mortalitate. (V. Cartul. Abbat. Landeven.\* ap. D. Morice *Hist. De Bretagne*, t. 1, preuves, col. 175 ; D. Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*. Art. saint Gwenolé ; et l'abbé Tresvaux, *ibid.* 2<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 99. « Ce cartulaire a été écrit au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. » (D. Morice, preuves, t. 1, col. 177.). (Note de La Villemarqué).

<sup>40</sup> *Cartulaire de Saint-Gwenolé de Landévennec*, sous la direction de Stéphane Lebecq, Rennes, PUR/SHAB, 2015, p.417-418.

*mortalitate. Et ideo se ipsum commendavit sancto uingualoeo cum omnibus suis. Ego gradlonus hoc affirmo in dicumbitione in aeterna possessione. Amen.*

Le texte latin peut se traduire ainsi :

Ces lettres rapportent que moi roi Gradlon ai transmis de mon propre héritage au saint de Dieu Ratianus un tribus à Scathr [Scaër], Ti Fentu, Bot Frisunin, et la terre qui est appelée Lan Ratian, c'est-à-dire dix scripulos de terre ; Tili Meuer, Sent Iglur [Saint-Hilaire], Pencoett (Pencoat), dans le vicaria qu'on appelle Choroe [Coray] ; et Penn Guern [Penvern, aujourd'hui en Elliant] dans la paroisse de Turch [Tourc'h], en héritage perpétuel. Mais le même saint Ratian, à cause d'un fléau qui touchait son peuple, a prié Dieu et saint Guénolé, et comme en beaucoup d'autres lieux, le seigneur l'exauça sur le champ, lorsqu'il préserva son lieu de la susdite mortalité. Et c'est pourquoi, il se recommanda lui-même à saint Guénolé avec tous les siens. Moi Gradlon, j'affirme ceci en possession entière et perpétuelle. Amen.

Même s'il est au nom de Gradlon, l'acte est selon toute vraisemblance postérieur au « roi » dans sa rédaction, sans qu'il soit possible de le dater avec précision. Il aura même été fabriqué et mis au nom du « roi » pour justifier la possession des terres qui dépendaient de l'abbaye, notamment les nombreux ermitages que celle-ci avait récupérés à la mort de l'ermite qui les occupait. Par contre « saint » Ratian aura bien vécu au VI<sup>e</sup> siècle puisqu'il donne son nom à un *lan* : *Lan-Ratian* qu'on reconnaît encore aujourd'hui sous le nom de Larrajen, village de Coray<sup>41</sup>.

### **Ratian au cœur de la « querelle » du *Barzaz-Breiz***

Quelques modifications, quelque altération même qu'il ait pu subir en traversant treize siècles, écrit La Villemarqué dans *l'Écho de la Jeune France*, c'est encore un des beaux types de notre plus vieille poésie nationale. Son antique vernis ne s'est pas entièrement effacé sous la rude main du temps : on y peut admirer encore une plénitude de mètre, une harmonie, une richesse de rime, et une pureté de langage, malheureusement trop rares aujourd'hui. Il a conservé le ton prophétique des hymnes des druides, et des premiers bardes chrétiens, leurs successeurs. Il offre dans son unité cette grandeur, cette simplicité, cette force tempérée d'ineffable tristesse, et dans ses détails cette nerveuse concision qui caractérisait si fortement leurs chants. Nous en pourrions dire autant de l'air antique qui lui donne l'âme : il respire également quelque chose de la nature mélancolique et grave du Breton, comme aussi de l'aspect de son ciel gris, de ses grèves arides et de son sauvage océan.

La Villemarqué s'inscrit clairement dans une vision romantique de la Bretagne avec ses stéréotypes : « nature mélancolique et grave du Breton », « ciel gris », « grèves arides » « sauvage océan ». C'est bien conforme à l'esprit de *l'Écho de la Jeune France*. La présence de saint Ratian lui permet surtout de faire remonter le chant au VI<sup>e</sup> siècle, quand les « bardes » chrétiens succèdent aux druides, dans un article qui, il convient de rappeler, a pour titre « Un débris du bardisme ».

Le nom de Ratian n'apparaîtra expressément que dans la version de l'édition du *Barzaz-Breiz* de 1845 où La Villemarqué prend toutefois soin de prévenir : « Dans la première version du chant que j'ai publiée sur cet événement, le nom du solitaire n'était pas désigné ; il l'est dans celle qu'on va lire. » Le début du chant devient donc un tercet :

*Tre Langolen hag ar Faouet  
Eur barz santel a zo kavet  
Hag hen Tad Rasian hanvet*

Entre Langolen et Le Faouet,

---

<sup>41</sup> Je dois ces précisions à notre regretté collègue du CNRS et du CRBC Bernard Tanguy.



Il y a un saint barde,  
Appelé Père Rasian.

La version de l'édition définitive de 1867 diffère peu de celle de 1845, mais l'ajout tardif du « père Rasian » alimente alors un sérieux différend avec Henri d'Arbois de Jubainville<sup>42</sup>. Pointant, dans un article paru dans le numéro de mai-juin 1867 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*<sup>43</sup>, les divergences entre les versions des différentes éditions du *Barzaz-Breiz*, l'archiviste du département de l'Aube ne manque pas de dénoncer, concernant la Peste d'Elliant, un procédé quelque peu douteux qui permet à La Villemarqué de transformer une « hypothèse » en « certitude »<sup>44</sup>. Tandis que la controverse enfle autour de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*, de Jubainville bénéficie des informations transmises par François-Marie Luzel et surtout par René-François Le Men, son collègue archiviste du département du Finistère avec lequel il correspond. Ayant rejoint Pau à l'issue du Congrès celtique de Saint-Brieuc qui, en octobre 1867, a vu éclater ouvertement la querelle du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué n'a semble-t-il que tardivement connaissance de l'article de de Jubainville, – en novembre 1867 – par Paul Raymond<sup>45</sup>, archiviste de la ville, ancien élève de l'école des Chartes et abonné à la revue. À en juger par toutes les notes portées dans la marge de son exemplaire par la Villemarqué et par tous les mots et phrases soulignés, les références à Sainte-Beuve, à André Chénier, etc. à propos d'édition, il a lu l'article avec beaucoup d'attention et en a été visiblement fort touché. Sans doute resté sur l'impression de modération d'une lettre en date du 7 juin<sup>46</sup>, il a le sentiment d'être trahi par d'Arbois de Jubainville : il s'en ouvre à Paul Raymond qui, dès le 10 novembre, intervient auprès de Gustave Servois<sup>47</sup>, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes et à ce titre membre de la Société de l'École des Chartes :

M de La V[illemarqué]., qui n'a eu que par moi et tardivement connaissance de cet article, s'est trouvé justement choqué de plusieurs inexactitudes qui lui ont été imputées de seconde main par M. de Jubainville. Il lui fait demander une rectification par un tiers, ami qui habite Troyes<sup>48</sup>. [...] Mais il faut tout prévoir. Il est indispensable que cette rectification courtoise paraisse dans le plus prochain fascicule. – Il est convenable qu'elle soit communiquée à l'avance à M. de La V[illemarqué]., pour éviter une mauvaise plaisanterie. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, je ne peux pas vous laisser ignorer que M. de La Villemarqué entend se servir du droit de réponse qui lui est acquis. Enfin, chose qui serait très regrettable pour nous tous, – qu'il insérera dans sa réponse une lettre que M. de Jubainville a écrite le 7 juin 1867, par conséquent de la même époque que l'article paru dans la Bibliothèque. Cette lettre exprime des sentiments bien différents de ceux que notre savant confrère a livrés au public<sup>49</sup>.

L'intervention de Paul Raymond semble porter ses fruits, puisque le 18 novembre, il écrit à nouveau à Gustave Servois<sup>50</sup>, mais cette fois pour le remercier et transmettre l'accord de La

---

<sup>42</sup> Henri d'Arbois de Jubainville (Nancy 1827-Paris 1910). Diplômé de l'École des chartes en 1850, il est archiviste du département de l'Aube de 1852 à 1880.

<sup>43</sup> « Etude sur la première et la sixième édition des Chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de *Barzaz-Breiz*. », p.265-281. Archives La Villemarqué, LV04.094.

<sup>44</sup> Il est question de la peste d'Elliant aux pages 279-281.

<sup>45</sup> Paul Raymond, né Paul-Raymond Lechien (1833-1878). À sa sortie de l'École des Chartes en 1857, il est nommé archiviste départemental des Basses-Pyrénées, fonction qu'il occupera jusqu'en 1877

<sup>46</sup> Archives La Villemarqué LV04.055.

<sup>47</sup> Gustave Marie Joseph Servois (1829-1927). Archiviste sorti de l'École des Chartes en 1854, il suit des études de droit avant de faire carrière dans l'administration préfectorale à partir de 1871, puis aux archives nationales dont il sera le directeur. Il est l'un des maîtres de Paul Meyer. Il a pu connaître Paul Raymond, entré à l'École des Chartes en 1854.

<sup>48</sup> Edmé Suremain de Missery (Beaune 1806-Dijon 1896).

<sup>49</sup> Archives La Villemarqué, LV04.064.

<sup>50</sup> Archives La Villemarqué, LV04.063.

Villemarqué sur la rectification proposée par d'Arbois de Jubainville. Entre-temps, La Villemarqué a effectivement fait intervenir auprès de l'archiviste de l'Aube, leur ami commun, Edmé Suremain de Missery, conservateur des forêts à Troyes, que La Villemarqué a semble-t-il connu une trentaine d'années plus tôt en Bretagne<sup>51</sup>. Le brouillon conservé de la lettre témoigne bien des profondes blessures qu'ont provoquées les critiques et, pour la première fois, La Villemarqué fait référence à ses carnets manuscrits de collecte.

Si M. d. J[ubainville]. était venu au congrès celtique de Saint Briec pour lequel il avait souscrit et où je l'attendais ! Je lui aurais montré de vieilles copies que j'avais emportées de quelques uns de nos chants populaires où il eût vu la justification de plusieurs modifications qu'il dit arbitraires, sur la foi d'un correspondant. J'avais apporté le cahier où se trouve cité le nom du saint que la première édition des chants bretons laissait anonyme...Il faut que j'aie bien compté sur votre vieille amitié & votre patience cher Monsieur. Vous me le pardonnerez en songeant que ce que j'ai de plus cher au monde, mon honneur, est ici en jeu<sup>52</sup>.

Alors que les critiques de d'Arbois de Jubainville portent sur plusieurs chants du *Barzaz-Breiz*, c'est la Peste d'Elliant - et tout particulièrement la mention de saint Ratian - qui seule fait l'objet de la demande de rectification. Dans le premier carnet, comme on l'a vu, on lit simplement « *eunn barz santel a zo kavet* », ajouté au crayon en bas de page, et le nom de Ratian n'est pas mentionné. Sans doute La Villemarqué bluffe-t-il auprès de d'Arbois de Jubainville, car il est peu probable qu'il existât un (ou d'autres ?) carnets contenant une version de la Peste d'Elliant qui n'auraient pas été conservés. Toujours est-il que d'Arbois de Jubainville tarde à répondre : ce n'est que le 14 décembre qu'il écrit à de Missery. Dès le lendemain ce dernier écrit à La Villemarqué<sup>53</sup>. Il y joint la lettre qu'il a reçue de d'Arbois de Jubainville<sup>54</sup> où ce dernier déclare à propos de La Villemarqué :

Ce brillant et savant écrivain aurait tort de croire qu'il y eût rien de blessant pour lui dans l'opinion que j'ai exprimée à l'égard du Barzaz-Breiz. Où sont les éditeurs qui se bornent à publier les textes tels qu'ils les trouvent et sans y introduire quelque restitution ? Je ne regrette qu'une chose, c'est que M. de La Villemarqué ne nous ait pas suffisamment instruit de la mesure dans laquelle il s'est permis ces changements. Il y a là une lacune, voilà tout. Et quand ces changements, comme je penche à le croire, seraient trop considérables, tout ce qu'on serait en droit d'en conclure serait que chez M. de La V. l'homme de goût, l'élégant écrivain l'emporte sur l'érudit, c'est à dire sur le savant ennuyeux. Aimerais il mieux qu'on dise que chez lui le savant ennuyeux l'emporte sur l'homme de goût ?

Voici le texte de rectification proposé par d'Arbois de Jubainville et transmis à La Villemarqué :

La Bibliothèque de l'Ecole des Chartres, 6<sup>e</sup> série, etc... contient un article critique sur les chants populaires de Bretagne publiés sous le nom de Barzaz-Breiz par M. de la Villemarqué. Cet article a pour auteur le signataire de la présente lettre. Un ami de M. de la Villemarqué me communique une note par laquelle celui-ci me demande une rectification. J'ai dit, p. 280, qu'on trouve dans la 6<sup>e</sup> édition du B[arzas].B[reiz]. un vers où St Ratian est nommé, et que ce vers ne se trouve pas dans la 1<sup>e</sup> édition. M. de la V[illemarqué]. m'informe que ce vers a paru pour la 1<sup>e</sup> fois dans l'édition publié à la librairie Franck en 1846. au t. I de cette édition, p. 89, on lit les mots suivants : « Dans la première Version du chant que j'ai publié [sic] sur cet événement (la Peste d'Elliant) le nom du solitaire n'était pas désigné, il l'est dans celle qu'on va lire. » Je

---

<sup>51</sup> Les archives La Villemarqué conservent une lettre adressée par ce dernier en date du 15 mars 1838. LV10.029.

<sup>52</sup> Archives La Villemarqué, LV04.056.

<sup>53</sup> Archives La Villemarqué, LV04.057.

<sup>54</sup> Archives La Villemarqué, LV04.058.

m'empresse donc de reconnaître que M de la Villemarqué a eu avant moi le soin de signaler à l'attention de ses lecteurs le vers dont il s'agit. J'ai exprimé et je conserve des doutes sur la valeur historique et philologique du Barzaz-Breiz, au mérite littéraire duquel je me plais à rendre hommage. Mais en faisant connaître au public les considérations sur lesquelles ces doutes sont fondés, mon but unique a été de provoquer une enquête sur une question qui me paraît importante ; et si le résultat de cette enquête est de dissiper ces doutes, personne ne sera plus que moi heureux de le proclamer. La vérité est la seule chose que je recherche. Je n'ai jamais eu la pensée d'attaquer l'honneur de M. de la Villemarqué. Je me souviendrai toujours que s'il y a quelques personnes en France ...[qui] s'intéressent aux études celtiques, on le doit à sa plume séduisante autant qu'érudite.

La lettre est effectivement publiée dans la « chronique » du numéro de septembre-décembre 1867 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*<sup>55</sup>, avec cette présentation pour le moins laconique : « La lettre suivante nous est adressée par notre confrère M. d'Arbois de Jubainville »<sup>56</sup>. La réponse de d'Arbois de Jubainville, acceptant une mise au point tardive sur ce qui n'apparaît somme toute qu'un point de détail, semble bien dérisoire alors qu'il vient, quelques semaines plus tôt, de renouveler ses attaques en rendant compte dans la *Revue Critique* du 23 novembre de la réédition du *Catholicon* par Le Men<sup>57</sup>.

L'argumentaire de La Villemarqué quant à la mention de saint Ratian n'a évidemment pas convaincu d'Arbois de Jubainville, et pas davantage, près d'un siècle plus tard, Francis Gourvil. La lettre de La Villemarqué à Miorcec de Kerdanet que Gourvil cite dans sa thèse<sup>58</sup>, est même, selon lui, édifiante, car elle donne un « aperçu très net » des préoccupations du collecteur sur le plan historique :

Il commence par affirmer que *La Peste d'Elliant* lui a été répétée « sept fois de la même manière en sept endroits différents » ; quant au vernis d'antiquité qu'il lui trouve, la tradition semblant défaillante à cet égard, il s'agissait de le faire justifier par l'histoire. Un passage de la Vie de saint Guénolé, dans l'ouvrage de Dom Lobineau, vient fort à propos lui faire connaître le nom d'un saint personnage qui aurait vécu au « VI<sup>e</sup> siècle » dans la paroisse de Tourc'h, voisine d'Elliant, et qui, par ses prières, aurait préservé les fidèles d'une calamité publique. Cette calamité publique ne pouvant être que la peste, voilà du coup le chant considéré comme perpétuant le souvenir d'un événement datant de ce siècle ; voilà un produit de la muse populaire authentiqué par un texte respectable (encore qu'il s'agisse très probablement d'un faux composé au X<sup>e</sup> siècle).

L'opinion de Francis Gourvil est des plus nettes : il s'agit à l'évidence d'un rajout tardif destiné à dater un événement :

comme il est notoirement impossible que le souvenir d'un événement, si important soit-il, se maintienne dans les traditions d'un pays par la seule voie orale pendant trente à quarante générations, on peut retenir pour assuré que la *Peste d'Elliant* ne saurait remonter au-delà de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et que, en conséquence, les éléments susceptibles de conférer à la pièce une ancienneté plus grande y ont été introduits à cette fin<sup>59</sup>.

---

<sup>55</sup> Archives La Villemarqué, LV04.065.

<sup>56</sup> P.507-508.

<sup>57</sup> *Revue Critique* du 23 novembre 1867, p.321-329. Le compte rendu du *Catholicon* est suivi de celui du chant des Gousperou ar raned publié dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-d'Armor* où de Jubainville évoque le chant publié dans le *Barzaz-Breiz* sous le titre « Les Séries » et notamment la traduction de « beleg » par « druide ».

<sup>58</sup> Francis Gourvil, *op. cit.*, p.51.

<sup>59</sup> P.420.

Un élément pourrait toutefois tempérer le jugement définitif de Gourvil : dans une version recueillie à Berné en 1965 par Donatien Laurent auprès de Maryvonne Bacon<sup>60</sup>, – version finalement très proche de celle notée par La Villemarqué dans ses carnets –, le premier couplet fait bien mention d'un saint, qui comme dans le premier carnet de La Villemarqué, n'est pas nommé.

*Tré er Pont-Guen hag er Fawet,  
Tré er Pont-Guen hag er Fawet,  
Tré er Pont-Guen hag er Fawet,  
I hés ur zant en neus kôjet.*

*Ha hon lares d'er Fawedis  
Lakaat un ovren bep tri mis.*

Entre le Pont-Blanc et le Faouët,  
Entre le Pont-Blanc et le Faouët,  
Entre le Pont-Blanc et le Faouët,  
Il y a un saint qui a parlé.

Et il disait aux gens du Faouët  
De faire dire une messe tous les trois mois.

Cela vient donc contredire l'affirmation de Gourvil :

Dans les différentes éditions, on lit, en tête de la pièce, un court prélude où il est question d'un « saint barde » résidant entre Langolen et le Faouët, qui, on ne sait pourquoi, s'adresse aux gens de cette dernière paroisse pour leur demander de faire dire « une messe par mois dans leur église ». Parfaitement superflue, cette entrée en matière ne se retrouve dans aucune version<sup>61</sup>.

« Ces vers n'apparaissent point dans les versions populaires de la pièce »<sup>62</sup>.

Mieux, dans une autre version recueillie à Gourin en 1966 auprès de Louis Le Corre de Crondal, le prologue met cette fois l'avertissement aux Faouëtains de faire dire une messe par mois pour éloigner la peste dans la bouche d'un certain saint Bastian, compris comme étant saint Sébastien dont la chapelle se dresse effectivement entre Langonnet et Le Faouët. N'y aurait-il pas là, eu égard au renom de saint Sébastien comme saint antipesteux, l'explication du quiproquo, conscient ou non, de La Villemarqué ? Entendant « Basian », il a pu comprendre Rasian ? Et d'ailleurs ne peut-on envisager que le pauvre saint Ratian, protecteur de la peste, ait été, depuis que le culte de saint Sébastien s'est répandu en Bretagne, détrôné par le nouvel arrivant ? Que l'on songe aux transferts de Ronan à René, de Remon à Raymond, de Télo à Éloi, d'Iler (Iglur) à Hilaire, etc.<sup>63</sup>.

Dans un article sur « Les noms de lieux dans le Cartulaire de Landévennec », Bernard Tanguy reconnaît d'ailleurs que, même s'il convient d'« appréhender avec prudence » des documents fragmentaires, « Mettre en relation avec la première [la notice 22], comme le fit La Villemarqué, le

---

<sup>60</sup> (Meslan 1898- Berné 1967). On peut entendre cette version dans « Bosen Elliant/La peste d'Elliant », dans *Tradition chantée de Bretagne*. Les sources du Barzaz-Breiz aujourd'hui, Livret et CD, ArMen/Dastum, 1989, p.30-31, avec texte breton, traduction et présentation de Donatien Laurent.

<sup>61</sup> Gourvil, *op. cit.*, p.420.

<sup>62</sup> Gourvil, *op. cit.*, note 6, p.56.

<sup>63</sup> Je tiens à remercier Donatien Laurent dont les commentaires sur ce point m'ont été très précieux.

chant populaire de la Peste d'Elliant, pourrait ne pas être aussi hasardeux qu'il y paraît au premier abord<sup>64</sup>. »

Toujours est-il que le fait que le nom d'Elliant apparaisse dans des versions de la chanson recueillies bien loin parfois des lieux mêmes où sont censés se dérouler les faits, témoigne clairement, selon Donatien Laurent, de l'ancienneté de la chanson. Ainsi, dans les manuscrits de Jean-Marie de Penguern figure une version de la Peste d'Elliant (*Ar vossen ven*) dont il ne donne malheureusement pas la source<sup>65</sup>, et qui est suivie de la Peste de Guimiliau<sup>66</sup>. Si « *Ar vossen ven* » cite bien Elliant, Gourvil s'étonne de la mention de « Itron Varia a K<sup>67</sup>Saintgily », la vierge de Kersaint-Gily, dont la chapelle est située à Guiclan<sup>68</sup>. Mais on peut penser que c'est simplement là une déformation, normale dans une version recueillie loin d'Elliant, de saint Gilles (sant Jili) qui est tout simplement le saint patron de la paroisse d'Elliant. Une version recueillie à Ploemeur, en pays bigouden, y fait d'ailleurs explicitement référence :

*Aotro Sant Jili, eme-z-i,  
Lojet ma bugale 'n ho ti !*

- Seigneur saint Gilly, disait-elle,  
Logez mes enfants dans votre maison<sup>69</sup> !

Dans une version de la Peste de Péderneq (Côtes-d'Armor) que publie Émile Ernault dans la revue *Mélusine*<sup>70</sup>, ce dernier s'interroge sur la mention de « Mériad », paroisse inconnue en Trégor, qui pourrait bien être, selon lui, une corruption d'Elliant. La même question se pose pour « *Bosen Merrien* » que recueille Ronan Huon tout près de là, à Plouisy, en 1947<sup>71</sup>.

De son côté, René-François Le Men a relevé une version du chant à Locmaria an Hent, ancienne trêve qui, dépendant autrefois d'Elliant, est désormais rattachée à Saint-Yvi : elle lui a été chantée le 17 mai 1868 par Yves Noury [ou Nourrit ?], un « chiffonnier ambulante » originaire de Plonévez-du-Faou. Il l'adresse à Luzel dans une lettre du 29 mai 1868. Ce dernier en cite quelques vers dans ses *Gwerziou*<sup>72</sup> et, dans sa note, confond curieusement Saint-Yvi, commune limitrophe d'Elliant, et Saint-Divy, près de Landerneau. La version de Saint-Yvi est incomplète et Luzel préfère reprendre intégralement celle que Le Men lui fait parvenir peu après, dans une lettre en date du 6 juillet. Elle a été recueillie en juin 1868 à Plomeur, en pays bigouden, auprès d'une certaine Gaït<sup>73</sup>, âgée de 70 ans, employée de la famille de Pascal, propriétaire du château de la Villeneuve. C'est Théophile de Pompéry<sup>74</sup> qui a signalé à Le Men l'avoir entendu chez les de Pascal. À la

---

<sup>64</sup> *Cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec*, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>65</sup> Bnf, Ms 112, f° 76 verso-77 verso.

<sup>66</sup> Bnf, Ms 112, f° 78 verso.

<sup>67</sup> K barré.

<sup>68</sup> Gourvil, *op. cit.*, p.418.

<sup>69</sup> *Gwerziou*, I, 1868, p.496-497.

<sup>70</sup> *Mélusine*, 1896-97 (col.261-262).

<sup>71</sup> *TIR NA N'OG*, 4, Meurzh-Even 1947, p.26-27. Elle a été chantée à Ronan Huon par Marie-Rose Briand, née en 1879 à Péderneq qui l'avait apprise de son père, originaire de Plouisy.

<sup>72</sup> *Gwerziou*, I, 1868, p.498.

<sup>73</sup> Sans doute Marguerite Cam, domestique de la famille de Pascal qui figure dans le dénombrement de la population pour 1866 : elle a alors 74 ans.

<sup>74</sup> Théophile de Pompéry (Courcelles 1814 - Rosnoën 1880). Homme politique et agronome, disciple de Fourier comme son frère l'écrivain Édouard de Pompéry. Conseiller général du canton du Faou, il sera élu représentant du Finistère aux élections complémentaires du 2 juillet 1871. Avec ses deux frères, Henri et Édouard, il a joué un rôle important dans la vulgarisation et la diffusion des techniques agricoles. En 1851, il fait paraître chez Lefournier à Brest, *Queleñnou var labour pé gonnidègues an douar, laqueed é gallec ac é brezonnec, ou Le nouveau guide du cultivateur breton avec la traduction bretonne en regard du texte français*.

demande de Sauv , Hippolyte de Pascal<sup>75</sup> prend la peine de noter lui-m me le texte de la chanson qu'il fait parvenir   Le Men<sup>76</sup>. Elle est aussit t transmise par ce dernier   Luzel qui la publie dans ses *Gwerziou*<sup>77</sup> : elle s'accompagne d'une note o  Le Men indique que le chant de la Peste d'Elliant est tr s r pandue dans les Montagnes-Noires,   Ch teauneuf, Laz, Plon vez-du-Faou, et dans les monts d'Arr e o , pr cise-t-il, il l'a « retrouv  dans la paroisse de Berrien ». Dans une lettre du 7 juillet, il  crit par ailleurs : « Je viens de rencontrer un zouave pontifical de Laz, commune qui touche   Chateauneuf. Il m'a dit que le gwerz de la Peste d'Elliant y est tr s populaire et qu'il commence par ces mots :

*Et eo ar Vossen a Elliant*  
*Et zo gat-hi seiz mil ha kant*

Le Men s'int resse visiblement de tr s pr s au chant de la Peste d'Elliant dont il note,   chaque occasion, de nouvelles versions. Ainsi, alors qu'il se trouve   Ploar , il  crit le 14 septembre   Luzel l'avoir entendu chanter   l'auberge de Quatre-Vents, o  il loge, par une employ e originaire de Plon vez-Porzay La version, qu'il ne donne pas, est, ajoute-t-il, assez conforme   celle publi e dans les *Gwerziou*. Il mentionne aussi une variante due   l'aubergiste elle-m me, originaire de Plogoff, dont il cite les premiers vers o  il est fait r f rence   Lannion :

*Ar c'henta oa ar vossen er vro*  
*E oa er ger a Lannion*  
*Oa et ganthi seiz mil ha kant*  
*Ha daouzek mil a dud yaoank*

Dans une lettre   Luzel en date du 12 avril 1869, il lui annonce encore : « J'ai d couvert ces jours derniers   Locmaria pr s Quimper deux bonnes femmes qui m'ont chant  Bossenn Elliant et Gousperou ar Raned ». Est-ce la version de la Peste d'Elliant qu'il donne dans la *Revue celtique* de 1870 et dont il  crit en note qu'elle lui « a  t  chant e par une vieille femme, originaire de la commune de Briec (Finist re), journali re chez M. A. de Blois »<sup>78</sup>. Il pr cise toutefois l'avoir recueillie en 1870 et non en 1869. S'il ne s'agit pas de la m me version, il est  tonnant qu'il n'en fasse pas mention dans ses lettres   Luzel,   moins, bien entendu qu'ils en aient parl  de vive voix.

### **La rupture d'un barrage   l'origine de l' pid mie ?**

On remarque que la chanson n'apporte aucune information sur l'origine m me de la maladie. Pourtant, les habitants d'Elliant eux-m mes en attribuent g n ralement la cause   la rupture d'une digue qui barrait le Jet   la sortie du bourg et dont les restes sont encore visibles. D s 1893, l'abb  Antoine Fav  faisait d'ailleurs mention de cette « tradition locale », dans un article du *Bulletin de la Soci t  Arch ologique du Finist re*<sup>79</sup>.

Tr anna  tait le si ge d'une petite cour  l gante o  l'on vivait avec un appareil tout princier. Quand les hauts seigneurs venaient   la messe au bourg, une embarcation les conduisait jusqu'  Poulgurun, passant par le moulin de Tr anna et le Moulin-du-Duc, le long d'un canal ma onn 

<sup>75</sup> Hippolyte Ferdinand Joseph de Pascal (Plomeur 1839 - Kerfeunteun 1880), propri taire du ch teau de la Villeneuve en Plomeur, dans le pays bigouden, commune dont il deviendra le maire en 1870, succ dant   son p re Joseph Nicolas apr s le d c s de ce dernier.

<sup>76</sup> Voir la note dans *Gwerziou*, p.498.

<sup>77</sup> « Bosenn Elliant/ La Peste d'Elliant », *Gwerziou*, I, 1868, p.496-499.

<sup>78</sup> Sans doute Aymar de Blois de la Calande (Quimper 1804- *id.* 1874), neveu du collecteur de m me nom. Avocat et ancien d put , propri taire du ch teau de Poulguinan   Quimper, il a  t  l'un des fondateurs de l'Association bretonne en 1843 et sera le premier pr sident de la Soci t  arch ologique du Finist re en 1873.

<sup>79</sup> « A propos d'une pierre comm morative de la peste d'Elliant », *Bulletin de la Soci t  Arch ologique du Finist re*, 1893, p.346-354.

dont on voit les restes. Au temps de notre bonne duchesse Anne, d'après les souvenirs un peu confus des Elliantais, par suite de l'abandon et du peu d'entretien, soit par suite d'inondation, le canal creva et les exhalaisons méphitiques qui s'en dégageaient finirent par amener la peste.

Certains précisent même que le barrage, fissuré à sa base, aurait peu à peu laissé se vider l'eau tout en retenant la vase, cause de la maladie. Voilà sans aucun doute un bel exemple d'une explication « aériste », qui veut que la peste ait pour origine l'infection de l'air et dont Alain Croix nous dit qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, elle « imprègne non seulement tous les hommes de science mais également les autorités et jusqu'au vocabulaire quotidien »<sup>80</sup>.

Le barrage dont il est question a bel et bien existé entre Stang-Kerho d'un côté du Jet et Goarem, Kerluden et Gorrequer de l'autre. Dès 1539, une baillée fait état d'une « vieille chaussée estante en ruyne appelée La Chaussée du Duc »<sup>81</sup>. La situation du barrage et la configuration du terrain ne permettaient certainement pas à l'eau d'atteindre le Moulin-du-Duc et encore moins Tréanna. Ce n'était sans doute qu'un simple étang, auquel demeure encore attaché le nom de Poulgurun (étang du tonnerre).

En tout cas, précise-t-on à Elliant, la maladie fut si terrible qu'elle n'épargna qu'une poignée d'habitants. Ceux-ci se partagèrent alors les terres de la paroisse. Ce serait là, affirme-t-on encore, l'origine d'une richesse dont portait témoignage l'abondance des broderies sur le costume, celui des hommes en particulier, ce qui a valu à Elliant son nom même de *bro melenig*, « Pays jaunet ». La population d'Elliant avait été pratiquement anéantie par l'épidémie confirme Per Bras, un habitant de Coray<sup>82</sup>. « Il y avait des familles qui avaient été entièrement détruites. Certains même, plus tard, avaient hérité de six ou sept fermes... », précisait-il en conclusion du récit légendaire recueilli en 1977 par Mona Bouzec :

À la foire de Quimper, la peste reçoit un coup de parapluie d'une femme dont elle a déclaré que le blé sentait mauvais. S'étant renseignée sur l'origine de son agresseur, elle décide de se rendre à Elliant. Elle se fait reconnaître auprès de celui qui la fait monter dans son char à banc et lui promet de l'épargner s'il garde le secret. Le dimanche suivant elle se tiendra dans le porche de l'église et tous ceux qu'elle touchera de son petit bâton blanc, mourront. Lui seul la verra. Il essaie bien de sauver sa femme et ses enfants, sans succès.

### **La Peste : entre dame blanche et femme peu amène**

C'est là un récit bien connu à Elliant et dans les environs, un récit dont La Villemarqué indiquait déjà au siècle dernier qu'il accompagnait inévitablement la chanson. « La tradition confirme l'histoire, écrivait-il dès 1836 dans *l'Écho de la Jeune France* ; seulement, voici ce qu'ajoute la légende populaire » :

Une vieille mendiante était assise au bord de la rivière d'Elliant. Arriva un jeune meunier. — Mon fils, lui demanda-t-elle, veux-tu me faire passer l'eau ? - Oh ! oui sûrement, grand-mère, répliqua-t-il ; et déjà elle était en croupe sur sa bête et déposée sur l'autre rive. Alors la vieille lui dit - Jeune homme, tu ne sais pas qui tu viens de passer ; je suis la Peste ! je me rends à l'église d'Elliant, où la grand' messe va commencer. Là, personne ne me verra, mais on sentira ma présence ! tous ceux que je toucherai à l'épaule tomberont frappés de mort. Pour toi, ne crains rien, ni toi, ni ta mère ne mourrez.

---

<sup>80</sup> Alain Croix, *La Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1982. (Voir le chap. VIII du tome I). Je remercie Alain Croix pour les commentaires qu'il a bien voulu me faire au moment de la rédaction de mon article sur la Peste d'Elliant, dans la revue *ArMen*, n°80, octobre 1996.

<sup>81</sup> Cité dans [https://www.milamzer.org/wiki/L:FR29049\\_Elliant,\\_La\\_Chauss%C3%A9e\\_au\\_Duc](https://www.milamzer.org/wiki/L:FR29049_Elliant,_La_Chauss%C3%A9e_au_Duc) où l'auteur s'avance, malicieusement, à établir un lien entre la rupture du barrage et le sauvetage miraculeux de Quimper en 1345.

<sup>82</sup> Mona Bouzec-Cassagnou, « Dreñv ar poziou... Spered tud ma bro », Mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1986.

Les bardes s'empressèrent de confier à la poésie et à la musique, le souvenir de ce déplorable événement ; d'abord, parce que la coutume le veut ainsi, et puis qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de chasser la peste d'un pays que de répandre en tous lieux par une chanson, la nouvelle de sa présence. « Des trois fléaux qui désolent le monde, dit le proverbe breton, la peste est celui qui redoute le plus d'être *mis en rimes*. Voulez-vous la mettre en fuite, chantez-là. »

Ainsi fit-on ; et depuis ce jour elle n'a pas reparu à Elliant.

Dans les différentes éditions du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué apportera quelques légères modifications à ce récit : tandis que la scène prend place le jour du pardon d'Elliant, la « vieille mendicante » et « grand-mère » se métamorphose en « une belle dame en robe blanche », « une baguette à la main », qui vouvoyant désormais le meunier, lui confie qu'elle vient de « faire le tour de la Bretagne ». C'est curieusement le récit de La Villemarqué que Le Men reprend à son compte, sans citer sa source, dans son article de la *Revue celtique* en 1870. Pourtant dans ses lettres à Luzel, confirmant au passage que « la tradition d'une peste qui aurait ravagé le pays y [était] très répandue », ce sont à des souvenirs personnels qu'il fait référence :

J'en ai entendu parler dans mon enfance et on représentait la peste sous les traits d'une petite dame vêtue de noir<sup>83</sup> et ayant à la main une baguette. Tous ceux qu'elle touchait de cette baguette mourrait<sup>84</sup>.

Le plus souvent la peste est effectivement un personnage bien peu amène qui n'épargne ni celui qui l'a prise à bord de sa charrette, ni sa mère, comme dans cette version que m'a racontée Alain Le Naour de Croix-Kerfors en Elliant :

À Pont-Roudoubloud, un homme fit monter dans sa charrette une vilaine femme qui voulait se rendre au bourg d'Elliant. Quand ils furent arrivés au bourg, elle lui dit :

- Moi je suis la Peste venue à Elliant. Dimanche prochain, je me trouverai sous le porche de l'église et tous ceux que je toucherai de mon petit bâton blanc mourront dans la semaine.

Le dimanche suivant elle était sous le porche, touchant certains, de temps à autre : elle laissait passer quelques-uns et en touchait d'autres. Elle toucha aussi la femme de celui qui l'avait amenée au bourg. Celui-ci essaya bien de s'interposer, mais elle lui dit :

- Oh non, mon ami ! Ta femme mourra cette semaine et toi aussi quand ton tour sera venu. Il était le seul à voir la vieille femme.

---

<sup>83</sup> Dans une lettre du 6 juillet 1868, Le Men propose à Luzel de remplacer « la petite dame vêtue de noir, par une petite dame vêtue de blanc ».

<sup>84</sup> Dans son article de la *Revue celtique*, il note également (p.428-429 : « En Cornouaille, les faits se passent à Elliant ; dans l'évêché de Léon, à Plouescat ; dans le pays de Tréguier, à Runan et à Guingamp. Voici celle qui a cours dans l'évêché de Tréguier. Elle a été recueillie de la bouche d'une femme âgée de quatre-vingt-deux ans, par M. F. M. Luzel, dont je reproduis textuellement la note :

« A une époque indéterminée, la peste fit de grands ravages dans l'arrondissement de Lannion, et principalement sur les côtes. Nos paysans, qui aiment à se représenter chaque chose, même les plus abstraites, sous une forme concrète et palpable, se figuraient le fléau sous les traits d'une petite vieille femme pliée en deux et s'appuyant sur une baguette blanche. Il paraît qu'elle craignait l'eau, car quand elle rencontrait une rivière, elle s'arrêtait et s'asseyait auprès du gué, attendant que quelqu'un voulût la passer sur son dos. La bonne femme de quatre-vingt-deux ans, dont je vous ai parlé dans la lettre que vous me rappelez, me dit comment la Peste traversa le Guindy, puis le Jaudy, etc., avant d'arriver à Runan, où elle vida presque toutes les maisons. De Runan, elle voulut aller directement à Guingamp, et ainsi tout le pays entre Runan et Guingamp fut préservé. Comme à l'ordinaire, elle se trouva arrêtée par un cours d'eau, je ne sais lequel. C'était un samedi, jour du marché de Guingamp. Plusieurs personnes avaient déjà refusé de la passer sur leur dos ; enfin, un paysan qui conduisait une charrette pleine de lin lui permit d'y monter jusqu'à la ville.

— « Que de monde il y a aujourd'hui à Guingamp, dit le paysan à la vieille.

— « Oui, répondit celle-ci, mais demain presque tout ce monde-là sera mort, ou malade au lit.

« Quand la nuit fut venue, la vieille, avec sa baguette blanche, marqua presque toutes les portes d'une croix, et le lendemain tout le monde était ou mort ou malade, et l'église de Guingamp était presque déserte à la grand' messe ! »



D'après Jean-Marie Déguignet, un paysan d'Ergué-Gabéric, qui rapporte ce qu'il a entendu vers le milieu du siècle dernier, c'est au pont du Cleuziou, entre Ergué-Armel et Ergué-Gabéric, qu'un paysan charge une vieille mendicante dans sa charrette pour la conduire à Elliant :

L'histoire, car ici il s'agit de l'histoire de la Bossen, la peste d'Elliant, fut plus terrible que la légende du tableau<sup>85</sup>. Cette Bossen est représentée sous la figure d'une vieille femme. Il y en a qui disent qu'elle est la Mort elle-même, d'autres disent qu'elle n'est que la pourvoyeuse de l'Ankou qui seul a le droit de trancher le fil de la vie. N'importe, un jour, un paysan d'Elliant, en revenant de Quimper, trouve une vieille mendicante assise près du pont du Cleuziou, pont qui sépare la commune d'Ergué-Armel d'Ergué-Gabéric. Elle demande à monter dans la charrette du paysan. Celui-ci la laissa monter et traversa avec toute la commune d'Ergué-Gabéric, mais aussitôt qu'elle fut sur le territoire d'Elliant, elle disparut sans que le paysan sût comment. Mais deux jours après, le Choléra Morbus, la peste noire, se déclara sur tous les points de la commune à la fois. Le paysan comprit alors qu'il avait amené la Bossen dans sa charrette. Cette peste dura deux mois, jusqu'à ce que presque tous les habitants de la commune furent exterminés. Ceci, c'est de l'histoire<sup>86</sup>.

C'est donc de Quimper que serait venue la contagion, du moins si l'on en croit différentes versions du récit légendaire. Quimper, comme de nombreuses autres villes, a été régulièrement touchée sinon par la peste, du moins par des « épidémies » meurtrières, entre les XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La première dont nous ayons connaissance semble bien être la terrible peste noire qui, en quelque quatre années (1348-1350) enleva près d'un Européen sur quatre. À Quimper elle emporta, dit-on, Jean Discalceat, un moine franciscain qui se dépensa sans compter pour soulager ses concitoyens pendant l'épidémie. Dans un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle conservé à Bruxelles par les moines franciscains et utilisé au cours du procès de béatification, on peut lire ces quelques notations biographiques :

Avant la fin bienheureuse de sa vie, l'épidémie de la peste s'étant horriblement aggravée cette année en Bretagne, il n'avait pas peur de visiter, sans craindre la contagion, ceux qui étaient gravement atteints par le mal, mais il parcourait la ville partout où il pouvait en trouver, entendant les confessions, indifféremment des pauvres et des riches ; [...] il fut frappé par la contagion du mal dans son corps innocent<sup>87</sup>.

Saint Jean Discalceat est mort à Quimper le 14 décembre 1349<sup>88</sup>. Son dévouement trouva une consécration populaire qui fit du personnage le fameux *Santig du*, le « petit saint noir », qui a sa statue dans la cathédrale de Quimper, et est encore invoqué aujourd'hui en cas de calamités climatiques ou de perte d'objets.

Dans sa thèse de doctorat en médecine sur la peste à Quimper, Dominique Coadou relève d'autres traces directes ou indirectes d'épidémies : 1412, 1472, 1480, 1533, 1564-1565, 1586, 1594-1595, 1636. La dernière à toucher Quimper en 1757-1758, après plus d'un siècle d'interruption, semble avoir été rapidement enrayée<sup>89</sup>.

---

<sup>85</sup> Allusion au tableau de Louis Dubeau.

<sup>86</sup> Jean-Marie Déguignet, *Histoire de ma vie. L'intégrale des mémoires d'un paysan bas breton* Jean-Marie Déguignet, édition établie par Bernez Rouz et Norbert Bernard, An Here, 2001, p.118-119.

<sup>87</sup> P. Norbert, *Saint Jean Discalceat, frère mineur (1279-1349), sa vie, son époque, son ordre en Bretagne : manuscrit inédit du XIV<sup>e</sup> siècle*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1911, p.61-62.

<sup>88</sup> Selon l'historien Jean-Christophe Cassard il ne serait toutefois pas mort de la peste noire « puisque la foule des pauvres se presse à son enterrement tandis que la noblesse porte son cadavre, mais sans doute d'épuisement pour avoir accompagné les mourants quelque mois plus tôt. » « Santig Du, le bon franciscain », *Quimper*, [Serge Duigou et Jean-Michel Le Boulanger dir.], Quimper, Palantines, 2006, p. 66.

<sup>89</sup> Dominique Coadou, *op. cit.*, p. 9-15.

Est-ce l'une d'elles qui ravagea Elliant ? Difficile d'y répondre en l'absence de documents. Rien de précis non plus sur les manifestations mêmes de la maladie. Tout au plus peut-on voir dans le mot *bossenn* qui, en breton, désigne la peste, le français « bosse », révélateur d'une forme de la maladie caractérisée par l'apparition de bubons. « L'An 1349, lit-on par exemple dans Dom Lobineau, fut la bosse grosse comme un œuf & grande mortalité. On dit encore en Breton *an Bossen*, pour marquer la peste<sup>90</sup> ». « La peste apostumée à l'épaule » de la version de la peste de Plouescat pourrait également s'y référer. À Elliant et dans la région, on évoque surtout l'espèce de torpeur qui s'emparait brutalement des malades : ceux que la Peste touchait de sa baguette blanche tombaient comme endormis, me racontait mon propre père<sup>91</sup>.

### ***Maro an oll nemed daou/ Tous sont morts sauf deux***

Ce qui a frappé la mémoire populaire, comme les chroniqueurs, c'est la soudaineté de la maladie, la rapidité du décès et la très forte mortalité. La peste frappe aveuglément en une morbide loterie qui entraîne un certain fatalisme :

*Emañ ar vossen wenn e penn va zi  
Pa garo Doue e teuio enni*

La peste blanche est au bout de ma maison  
Quand il plaira à Dieu elle entrera

Cela va quelquefois jusqu'au découragement : une équipe était occupée à lier les gerbes de seigle à Kerbiquet, une ferme d'Elliant, me racontait Jérôme Jolu, un habitant du village, quand le glas a sonné dix-sept fois à la suite. Des moissonneurs ont alors jeté leur faucille, décidés à se laisser mourir. Les autres sont parvenus à les persuader de se reprendre : il fallait bien que ceux qui survivraient aient de quoi manger !

*En Elian 'zo diskennet an Ankou  
Maro an oll nemed daou*

À Elliant est descendu l'Ankou  
Tous sont morts sauf deux

Entend-on souvent dire à Elliant.

Les versions de la *gwerz* recueillies par La Villemarqué et Le Men à Briec s'accordent même pour préciser le nombre de morts : sept mille cent. Albert Le Grand dans sa *Vie des Saints* (1636) évoque en ces termes l'épidémie qui, en 1349, toucha « Kemper-Corentin & le pays circonvoisin » : une « peste si contagieuse, qu'on ne voyoit enterrer que corps »<sup>92</sup>.

Cela n'a pas manqué de marquer les esprits qui ont retenu en particulier la scène qui fait d'ailleurs le sujet du tableau de Louis Duveau et celui de la gravure illustrant le chant dans l'édition anglaise de 1865 due à Tom Taylor<sup>93</sup>. Alain Le Naour me précisait qu'il s'agissait en fait de la servante de Kermoal, une ferme sur la route de Rosporden, qui conduisait ses sept enfants au Jardin des Oliviers près du bourg d'Elliant. S'inscrivant en faux contre le tableau – et contre la version du *Barzaz-Breiz* –, il ajoutait que le père ne pouvait suivre le convoi puisqu'il était déjà mort.

<sup>90</sup> Dom Gui-Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne*, tome II, Paris, Guignard, 1707 : « La Bosse », dans le « Glossaire », col.1779. Voir aussi col. 752.

<sup>91</sup> Louis Postic (1920-2015) Originaire de Tourc'h, il a été employé très jeune dans des fermes d'Elliant.

<sup>92</sup> Frère Albert Le Grand, *La vie, gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique*, édition de 1659, Rennes, Vatar, Ferre, p.657.

<sup>93</sup> *Ballads and Songs of Brittany*, Macmillan, Londres et Cambridge, 1865, p.64. La gravure de la Peste d'Elliant (*The Plague of Elliant*) est l'œuvre du préraphaélite John Everett Millais (1829-1896).

Le cimetière s'était bien vite révélé trop exigü et il avait fallu bénir un champ pour enterrer tous les morts ; la *gwerz* le dit aussi. D'après la tradition, c'est effectivement dans le champ appelé Jardin des Oliviers (*Jardin Olivet*), situé à la sortie du bourg, sur la route de Tourc'h, que fut creusée la fosse commune, à l'endroit de l'actuelle Cité des Jardins. Simple nécessité de trouver de la place ? Le choix d'un lieu de sépulture hors du bourg lui-même ne témoigne-t-il pas aussi d'un souci d'éloigner les cadavres. Cet ostracisme qui, selon Alain Croix, semble surtout se développer au XVII<sup>e</sup> siècle, est révélateur de la réaction de peur qui pousse par exemple, à plusieurs reprises, le chapitre de Cornouaille à se réunir hors de Quimper : Châteauneuf-du-Faou en 1533, en 1564 à Coray, en 1565 à Fouesnant<sup>94</sup>.

*Red 'oe erreti 'nn ofern-bred  
Gant trouz ar c'hiri houarnet*

Il fallait arrêter la grand'messe  
À cause du bruit des charrettes ferrées

indique la version de la *gwerz* notée à Ploemeur, laissant donc supposer qu'on continuait à dire la messe au bourg pendant l'épidémie ; celle recueillie à Locmaria-an-Hent par Le Men précise toutefois :

*Person Elliant 'zo bet kuitet,  
D'ann Erge-vraz brema 'z eo et;  
Preparet 'n euz ur walik-wenn,  
Da roi d'ann dut ann absolvenn ;  
Da roi d'ann dut ann absolvenn,  
D'ar re 'oa klan gant ar vosenn !*

Le recteur d'Elliant est parti,  
Il est allé au Grand-Ergué ;  
Il a préparé une baguette blanche,  
Pour donner l'absolution aux gens ;  
Pour donner aux gens l'absolution,  
À ceux qui étaient malades de la peste !<sup>95</sup>

Effectivement, devant le danger de la contagion, les dignitaires du clergé, et bien souvent également les autorités civiles et les bourgeois préféraient s'éloigner. L'exemple de Jean Discalceat parcourant pieds nus la ville de Quimper et réconfortant les malades était donc suffisamment édifiant pour que la population en fit un saint.

Cependant, une fois la peste finie, le clergé sait canaliser l'émotion populaire en une belle ferveur religieuse. Partout on signale le rôle éminent de la Vierge, de saints antipesteux comme saint Roch ou saint Sébastien, de saints locaux qui sont intervenus pour faire cesser un fléau généralement présenté comme une punition divine par le clergé ou même par des médecins de l'époque comme le Quimpérois Étienne Gourmelen ou Ambroise Paré<sup>96</sup>.

### **L'intervention de saint Guénel ... et de Notre-Dame de Kerdévot**

À Elliant, la mémoire populaire n'a semble-t-il pas retenu cette idée de punition, et si, dans quelques versions de la *gwerz* on invoque saint Gilles, le saint patron de la paroisse, ou saint Roch qui eut une chapelle à Elliant, là où a été construite celle aujourd'hui dédiée à Notre-Dame-de-Bon-

<sup>94</sup>Dominique Coadou, *op. cit.*, p.11-12.

<sup>95</sup>*Gwerziou*, I, 1868, en note de « *Bosen Elliant* », p.498.

<sup>96</sup>Florence Le Villio, « Autours d'Étienne Gourmelen Médecin breton de la Renaissance », Thèse pour le doctorat en médecine, soutenu le 19 mars 1981, Rennes I, UER Médicales et pharmaceutiques. Voir notamment p.80-94.

Secours (*Itron Varia ar gwir sikour*), c'est à Notre-Dame de Kerdévot et à saint Guénel que les habitants d'Elliant attribuent une intervention miraculeuse.

Saint Guénel (Guenaël), qui a succédé à saint Guenolé à l'abbaye de Landévennec et avec lequel on l'a quelquefois confondu<sup>97</sup>, est un saint du VI<sup>e</sup> siècle. Patron de la paroisse d'Ergué-Gabéric, il a aussi donné son nom à un village juste à la limite des paroisses de Tourc'h et d'Elliant. La peste se serait arrêtée à la croix qui lui est consacrée, tout près de là, au village du Croazic, à l'intersection du vieux chemin des Poissonniers (Concarneau-Carhaix) et d'une ancienne voie romaine qui, de Quimper, conduisait vers Scaër après avoir franchi l'Aven tout près de là, à Tidor. Pour Yves-Pascal Castel, cette croix est du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>.

Yves Le Bihan, un habitant du village, m'a raconté que saint Guénel avait formellement interdit aux gens du village de se rendre au bourg d'Elliant, même pour la messe. Et, afin qu'on puisse dire les offices sur place, il leur avait demandé de construire une église. Il fut exaucé : le clocher de la chapelle saint Guénel était même si haut qu'on pouvait apercevoir la mer de son sommet.

Elle était plus grande que toutes les chapelles des environs, confirme M. Villiers du Terrage. Du clocher, qui était fort élevé, – les corbeaux y faisaient leur nid – on pouvait voir la mer, et le clocher lui-même se voyait, dit-on, au large des Glénan, formant le premier point de reconnaissance pour le navire venant de la haute mer<sup>99</sup>.

La chapelle était en ruine dès 1782.

Les vieillards de 75 ans, nous apprend encore Villiers du Terrage qui écrit en 1893, ont encore vu dans leur jeunesse cette chapelle dont le toit seul avait disparu. Depuis lors, le sol du placître a été envahi et cultivé par les voisins. La commune d'Elliant a revendiqué la propriété de la chapelle, mais pour la démolir, et les matériaux ont été employés aux réparations de l'église paroissiale et de la chapelle de Bon-Secours. L'emplacement du clocher est encore indiqué par un amas de décombres.

L'auteur, qui habite pourtant le manoir voisin de Kerminihy à Rosporden, ne mentionne aucun lien avec la peste. L'intervention de saint Guénel nous aurait donc échappé si une solide tradition populaire ne l'avait transmise jusqu'à nous. Ce n'est pas le cas pour Notre-Dame de Kerdévot. Si l'on en croit un vieux cantique écrit en 1712<sup>100</sup>, ce n'est pas le moindre de ses bienfaits que d'avoir mis fin à une terrible épidémie « *eur c'hlenvet cruel, ur pestilanç dangerus* » qui ravageait la région, touchant tout particulièrement la paroisse d'Elliant. Le cantique raconte comment, voyant qu'ils allaient tous mourir, les habitants d'Elliant décidèrent de se rendre en procession à Kerdévot ; comment l'épidémie cessa au moment même où ils quittaient leur paroisse pour entrer dans celle d'Ergué-Gabéric.

*Paressionis Elliant a ouffe lavaret  
Peger santel ar plaç-man dar Verc'hez binniguet :  
Na dleont quet ancouât ar rest eus ho buhe  
An obligation o deus da Vari, Mam Doue.*

*Attaquet oant gueichal gant eur c'hlenvet cruel,  
Ur pestilanç dangerus, commanç a reent vervel ;*

<sup>97</sup> Voir Fañch Morvannou, *Saint-Guenaël*, Brest-Landévennec, CRBC-CIRdoMoC, 1997.

<sup>98</sup> Yves-Pascal Castel, *Atlas des Croix et calvaires du Finistère*, Quimper, Société Archéologique du Finistère, 1980.

<sup>99</sup> Notes sur la paroisse de Tourc'h, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1893, p.368-369.

<sup>100</sup> <https://www.arkae.fr/index.php/kerdevot/443>. Voir Bernez Rouz, « Les cinq versions du cantique de Kerdévot », *KERDEVOT, Cathédrale de campagne*, 2018, op. cit.

*Ker stanc e varvent bemde quen na vanque loënet  
Ha quiri d'ho c'hass dar vorc'h dan douar binniguet.*

*Pa velzont an danger bras e oant oll da vervel,  
O devoue recours ouzoc'h, Guerc'hes Sacr ha Santel,  
En em voestla a resont gant cals devotion  
Da Kerdévot dar pardon gant ho Frocession.  
Er moment ma partijont eus parres Elliant  
Da vonet da Kerdévot, o doa soulagement,  
Rentet parz ha dispos, ha yac'h eus ho c'hlenvet,  
Guerc'hes Glorius Vari, ra viot binniguet.*

*Ober a resont neuse eur voeu perpetuel  
Ma teusient ur veich pep bloas da Ergue, d'ho chapel  
D'ho trugarecât, Guerc'hes, demeus ho tonaeson  
Nobl ha partabl, Beleyen gant ho Frocession.*

Les paroissiens d'Elliant sauraient dire  
Combien ce lieu béni à la Vierge est saint  
Ils ne doivent pas oublier le reste de leur vie  
L'obligation qu'ils ont envers Marie, la mère de Dieu.

Ils furent attaqués autrefois par une maladie cruelle,  
Une peste dangereuse, ils commencèrent à mourir ;  
Ils moururent si nombreux qu'on manquait d'animaux  
Et de charrettes pour les transporter au bourg en terre bénite.

Quand ils virent qu'ils étaient tous en danger de mort  
Ils eurent recours à vous Vierge sainte et sacrée,  
Ils firent le vœu d'aller avec beaucoup de dévotion  
Au pardon de Kerdévot avec leur procession.

Au moment où ils partirent de la paroisse d'Elliant  
Pour aller à Kerdévot, ils furent soulagés,  
Rendus guéris et dispos, et débarrassés de leur maladie,  
Vierge Glorieuse Marie, que vous soyez bénie.

Ils firent alors le vœu perpétuel  
De venir une fois l'an à Ergué en votre chapelle  
Pour vous remercier, Vierge, de votre don  
Nobles, roturiers et prêtres avec leur procession.

Une tradition bien vivace veut en effet que la Vierge ait arrêté la peste à la limite même des paroisses d'Elliant et d'Ergué, à Pont-Roudoubloud où un gué permettait de franchir le Ster Wenn. Une pierre, disait-on encore, conservait la trace de leur âpre lutte.

Cependant, écrit Jean-Marie Déguignet, la Bossen, sa besogne terminée en Elliant, voulut passer en Ergué-Gabéric. Oh oui, mais la Dame de Kerdévot était là, en face, et lorsque celle-ci sut que la vieille voulait venir chez elle, elle courut vite sur le bord du ruisseau par où la mégère devait venir, et elles se rencontrèrent là, toutes deux face à face, une sur chaque bord. Il paraît qu'elles durent rester là un bon moment à se disputer, car j'ai vu là les deux pierres sur lesquelles elles durent rester en équilibre chacune sur un pied. On voyait en effet la marque d'un petit soulier sur la pierre du côté d'Ergué-Gabéric, et la marque d'un pied de cheval sur celle du côté d'Elliant.

N'importe, la Bossen dut rebrousser chemin, et la commune d'Ergué-Gabéric fut sauvée de la peste<sup>101</sup>.

Après avoir fait de nombreuses victimes à Eliant (kenn tano e oa ann dud kenn a oa glazet an henchou<sup>102</sup>), écrit Le Men, elle voulut passer dans la paroisse d'Ergue-Gaberic ou Grand-Ergué, mais elle fut arrêtée par Notre Dame de Kerdévot, à un pont qui depuis ce temps a pris le nom de Pont ar Vossenn. On voit tout auprès un rocher qui porte l'empreinte du pied de la Vierge et du pied de la Peste. Ce pont est situé sur la route d'Eliant à Quimper, entre les villages du Meout et de Rubernard, à 600<sup>m</sup> au Sud-Ouest de la chapelle de Kerdévot<sup>103</sup>.

Dès 1894, l'abbé Antoine Favé, qui a eu connaissance de cette tradition, se met à la recherche de la pierre. Il apprend qu'elle a été enlevée une quarantaine d'années auparavant, puis abandonnée au bord du chemin de Quimper à Eliant avant de trouver un nouvel emploi dans le bief d'un moulin, quelque cent mètres plus haut entre Quenehaye et Veil Goz. Poursuivant ses investigations, il rencontre un témoin précieux en la personne de Laurent Kergourlay, de Kerveil :

Là, à cette place, lui dit ce dernier, vous trouverez une pierre de telles dimensions environ, un coin est brisé par la chute d'un arbre ; la pierre est de telle nature, vous trouverez sur les bords de cette pierre un pied humain de taille anormale, plus loin un autre pied, mais un pied de bête effacé, quoique les vestiges en soient reconnaissables : *troad eun ebeul eur bloas*, le pied d'un poulain d'un an ; *houarn eur c'hezek*, les marques d'un fer à cheval, etc.

Ces indications permettent à l'abbé Favé de retrouver la pierre qu'il décrit ainsi : « ...un monolithe peu dégrossi, de 20 à 25 centimètres d'épaisseur, ayant comme dimension 1,95m sur 1,10m environ ».

La fréquentation des piétons a poli cette pierre, sur le bord de laquelle, dans le sens de la largeur, tournée vers l'eau, on relève très bien la représentation en relief très accusé d'un pied revêtu d'une chaussure pointue, à la mode du temps des hennins. Ce pied est long de 35 centimètres environ ; la naissance de la jambe et le talon sont usés, effrités. A 3 centimètres, sur une même ligne, on voit les traces d'un pied de cheval de 10 centimètres de diamètre. Ces derniers vestiges ont été raclés, mais il subsiste encore une sorte de corolle qui permet d'en suivre parfaitement les contours. D'après nos témoins, quand ils venaient de chez le taillandier ou bien des champs, avec bêches, pioches, tranches, etc. Les jeunes gens aiguisaient ou essayaient ces instruments sur cette représentation que l'on nommait *Troad ar vosen*, (Le pied de la peste).

Le grain de la pierre paraît indiquer qu'elle a été extraite d'une carrière ouverte de temps immémorial dans les flancs d'une colline au village de Kerveil-Ergué. C'est là une observation recueillie de la bouche des gens du pays, comme une grande partie de nos renseignements. Cette pierre est un granit de la région, imparfait et se taillant en lames fort épaisses. Un examen attentif fait reconnaître dans les deux reliefs dont nous parlons l'existence première, dans la pierre, d'un accident exploité, corrigé suivant un plan architectural qui s'est révélé dans l'esprit de l'artiste ; il a trouvé qu'il y avait peu à faire pour régulariser ces contours de manière à leur donner une forme voulue.

La pierre se trouverait aujourd'hui au pied même du calvaire de Kerdévot selon le témoignage de certains anciens d'Ergué, ses dimensions correspondant effectivement à celles notées par l'abbé Antoine Favé.

---

<sup>101</sup> Jean-Marie Déguignet, *op. cit.*, p.118-119.

<sup>102</sup> La population était si ténue que les chemins étaient verts [l'herbe y avait poussé].

<sup>103</sup> Lettre à Luzel, 29 mai 1868.

Pour remercier Notre-Dame de Kerdévet, les Elliantais firent vœu de se rendre chaque année en procession à sa chapelle d'Ergué, et cela quel que soit leur rang : « *Nobl ha partabl, beleyen* ». De fait, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle encore, le pardon de Notre-Dame de Kerdévet, fort prisé des Elliantais, revêtait pour eux presque le caractère d'une fête d'obligation. Est-ce également fortuit que les familles nobles - au premier rang desquelles celle de Tréanna - qui ont financé la chapelle et dont les blasons ornent la maîtresse vitre soient en grande partie originaires d'Elliant à l'exception notable de la famille Kerfort d'Ergué ? Ce vitrail daté de 1489 peut laisser penser que la (une) peste serait directement à l'origine de la reconstruction de la chapelle elle-même<sup>104</sup>.

### Un « diamant du Barzaz-Breiz » qui fait pleurer George Sand

S'il est difficile de déterminer la date de l'épidémie, sans doute pas la peste de Justinien, au VI<sup>e</sup> siècle, comme le soutient La Villemarqué, mais, bien plus vraisemblablement, l'une de celles qui touchèrent la région de Quimper entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup>, la chanson comme les récits légendaires témoignent de la profonde émotion qu'elle a suscitée sur le moment et qu'elle n'a cessé de provoquer depuis lors, une émotion qui toucha l'écrivaine George Sand au point de faire de la Peste d'Elliant l'un des « diamants » du *Barzaz-Breiz* dans le commentaire particulièrement élogieux des chants du *Barzaz-Breiz* qu'elle publie dans le numéro du 23 octobre 1852, de la revue *l'Illustration*<sup>105</sup> :

Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit ; nous oserons dire qu'elle les surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne. Mais la Bretagne, il n'y a pas longtemps que c'est la France. Quiconque a lu les *Barza-Breiz*[sic], recueillis et traduits par M. de la Villemarqué, doit être persuadé avec moi, c'est-à-dire pénétré intimement, de ce que j'avance. Le *Tribut de Nomenoé* est un poème de cent quarante vers, plus grand que *l'Iliade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain. La *Peste d'Elliant*, les *Nains*, *Lesbreiz* et vingt autres diamants de ce recueil breton attestent la richesse la plus complète à laquelle puisse prétendre une littérature lyrique. Il est même fort étrange que cette littérature, révélée à la nôtre par une publication qui est dans toutes les mains depuis plusieurs années, n'y ait pas fait une révolution. Macpherson a rempli l'Europe du nom d'Ossian ; avant Walter Scott, il avait mis l'Ecosse à la mode. Vraiment nous n'avons pas assez fêté notre Bretagne, et il y a encore des lettrés qui n'ont pas lu les chants sublimes devant lesquels, convenons-en, nous sommes comme des nains devant des géants. Singulières vicissitudes que subissent le beau et le vrai dans l'histoire de l'art !

On pourrait penser qu'il s'agit là d'une réaction quelque peu outrancière dont l'écrivain est coutumière. Mais cela semble pourtant reposer sur une réalité dont on trouve le témoignage dans l'agenda de George Sand que tient depuis 1850 Alexandre Manceau (1817-1865)<sup>106</sup>. À la date du 16 septembre, alors qu'elle se trouve dans sa maison de Nohant, il note :

Il pleut à torrents. Madame va bien. Elle a fini son roman la nuit dernière. [...] Le soir on monte après dîner à la bibliothèque. Manceau lit quelques chants populaires de la Bretagne ; Mme pleure en écoutant *La Peste d'Hillian* et *Le tribut de Nomenoé*. Alors pour rire un peu, on lit quelques vers au hasard dans Mr de Parny ; on est obligé de s'arrêter parce tout le monde éclate. Dieu que c'est bête ! Mme va faire une partie de son courrier. »<sup>107</sup>

<sup>104</sup> *Itron Varia Kerzevot*, commission extra-municipale de recherches historiques d'Ergué-Gabéric, 1980, p.7-15.

<sup>105</sup> N°504, p. 267-270.

<sup>106</sup> Graveur, ce dernier est, depuis 1850, à la fois le secrétaire, l'homme de confiance ... et l'amant de l'écrivain.

<sup>107</sup> <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53030281n/f79.highres>. George Sand *Agendas tome 1 1852-1856, transcription, annotations, index par Anne Chevereau, préface de Georges Lubin*. Mis en ligne par l'association des Amis de George Sand. <https://www.amisdegeorgesand.info/pdf/ajendasand1.pdf>. Ces agendas de la période 1852-1860 sont conservés à

Même si la peste d'Elliant n'est pas cette fois mentionnée, c'est certainement à cette scène que George Sand fait allusion en novembre 1852 dans une lettre à La Villemarqué, conservée dans le fonds d'archives familiales<sup>108</sup> :

[...] c'est à vous que je dois une des plus grandes jouissances littéraires que j'aie éprouvées dans ma vie [...]. Soit dit de Noménoé, sans préjudice des autres pièces du recueil dont je n'ai jamais pu lire une seule sans avoir envie de pleurer. Au reste je ne suis pas le seul lecteur passionné à ce point. Mes enfans, mes amis, tout ce qui m'entoure, tout ce que je connais est du même sentiment, et je voudrais que vous eussiez assisté à certaines veillées où nous avons initié quelque nouveau venu à notre jouissance. Elle est inépuisable. Il ne se passe d'année sans que nous reprenions cette lecture qui écrase toutes les autres.

Indépendamment des lieux et des époques, la Peste d'Elliant conserve effectivement une force émotionnelle. Elle possède également, grâce à la puissance de ses images, un pouvoir d'évocation susceptible de toucher bien au-delà d'Elliant, ou des autres lieux où elle est située. Elle ne donne pas de détails historiques ou chronologiques qui permettraient de la situer dans le temps. N'est-ce pas le propre des *gwerziou* de se trouver réactivées et réactualisées face à la reproduction d'un événement du même type ? On peut citer le cas exemplaire du Siège de Guingamp qui mêle des éléments relatifs à deux sièges séparés par un siècle<sup>109</sup>. La Peste d'Elliant a une valeur intemporelle et universelle et, en ce sens, elle est tout à fait représentative de la *gwerz*, dont Donatien Laurent définit ainsi les caractéristiques :

La *gwerz* se pose en gardienne de la mémoire sociale. [...] Elle suggère bien plus souvent qu'elle ne décrit et nécessite parfois pour être comprise une information ou des commentaires que tous possèdent sur les lieux mêmes ou dans le voisinage. Composée et transmise oralement, vivant et se développant en marge de la culture officielle, elle se répand *partout où* le récit qu'elle livre intéresse et émeut le public, et *tant qu'*elle conserve pour lui activité et vérité<sup>110</sup>.

Reste toutefois un mystère : comme on l'a souligné, la tradition orale a conservé très présent à Elliant le récit légendaire de la présence de la peste, mais, comme le faisait déjà remarquer René-François Le Men, aucune version du chant n'a été recueillie à ce jour à Elliant !

---

la Bibliothèque nationale (NAfr 24813 à24821). Parny (Évariste, Désiré de Forges, vicomte de, 1753-1814) est en 1808 l'auteur de *Poésies érotiques*.

<sup>108</sup> Archives La Villemarqué 02.086. L'enveloppe porte le cachet de la poste de La Châtre du 26 novembre 1852.

<http://bibnumcrbc.huma-num.fr/document/2983#?c=0&m=0&s=0&cv=0&xywh=-587%2C-53%2C1964%2C1055>

<sup>109</sup> Donatien Laurent, « Le siège de Guingamp », *ArMen* n°143, 2004, p.18-23.

<sup>110</sup> Donatien Laurent, « La *gwerz* de Louis Le Ravallec, enquête sur un crime de 1732 », *ArMen* n°7, 1987, p.26.



## Annexes :

### Les différentes versions de la Peste d'Elliant

Dans les manuscrits et les publications de Théodore Hersart de La Villemarqué

#### 1. Premier carnet :

[Bosen] *elian*<sup>111</sup>

~~etre ar~~ *Faouet ac ar pont*  
~~tré ar pont~~ *guen*<sup>112</sup> *ac ar faouet*  
*eur sent ac a prec va cavet.*  
*en deus laret dar faouedis*  
*laket an offeren bep mis*

--

*et eo ar vosen bar elian*  
*me ne ket oet e bobulan*

*eunn barz santel a zo kavet*<sup>113</sup>

--

*Na maro e seis mil ha cant*  
*Ar-rhoa nemet ro* [?]<sup>114</sup>  
*e bord liant eb*<sup>115</sup> *lare gaou*  
*ema*<sup>116</sup> *diskenet an ancou &c*

--

*ar groegic... &*  
*e bort elliant plac ar marchat &c...*

...

*Nemet arlerh* [?] *ar rhar*  
*cass an dut varo dan douar*

--

*cri vi an galon &c*  
*e borg eliant nanni vije*  
*vuel 19 car toul ar veeret*  
*18 all enon da tonnet*

--

---

<sup>111</sup> Transcription et traduction de Donatien Laurent. Le chant se trouve à la page 104 du premier carnet.

<http://bibnumcrbc.huma-num.fr/document/3107#?c=0&m=0&s=0&cv=63&xywh=176%2C596%2C653%2C351>

<sup>112</sup> « Langolen » ajouté au-dessus de « pont guen »

<sup>113</sup> Ajout au crayon au bas de la page.

<sup>114</sup> Ajout d'une encre différente.

<sup>115</sup> Corrigé en « heb ».

<sup>116</sup> Corrigé en « a so ».

*wuellet 9 mab en eur charat  
re a nao<sup>117</sup> an deus an tiat*

--

*9 demeus memeus tiet  
memes mam en deus ho ganet*

--

*wuellet o mab tout o c'hareat  
o sat ar lerk o uitellat  
collet ganthe he sciant vat*

--

*autrou Sn Roch  
laket me nao mab an douar  
me rei d'ho ilis ar gouris coar*

--

*Leun eo ar veret beteg ar muriou  
ma ilis beteg an treujou*

*red vezo benigno ar parcou  
da lakat ène ar corvou*

--

*Me uel toul veeret ar perchen  
Laket dout he an dillat guen  
ouet an dut tout gant ar vocen.*

Entre Le Faouët et Le pont  
Entre Le Pont blanc et le Faouët  
Se trouve un saint homme qui prêche.  
Il a dit aux gens du Faouët  
De faire dire une messe chaque mois

La peste s'en est allée à Elliant.  
Mais elle n'est pas partie sans [?]

--

Sept mille cent personnes sont mortes.  
Au bourg d'Elliant, sans mentir,  
La mort est descendue ...

---

<sup>117</sup> Corrigé en « o ».

--

La vieille femme ...  
Au bourg d'Elliant sur la place du marché ...

.....

Mais derrière [ ? ] sur la charrette  
Qui porte les morts en terre.

Dur eût été le cœur  
Au bourg d'Elliant, s'il avait été,

En voyant 19 charrettes à l'entrée du cimetière  
Et 18 autres y venant.

--

En voyant 9 fils dans une charretée,  
De neuf ----- que compte la maisonnée.

--

9 de la même maisonnée,  
La même mère les a mis au monde ;

--

En voyant leur mère les charroyer,  
Leur père sifflant derrière.  
Il avait perdu la raison.

--

- Monsieur saint Roch...  
Mettez mes neuf fils en terre  
Je donnerai à votre église un cordon de cire.

--

Le cimetière est plein jusqu'aux murs,  
Mon église jusqu'au seuil.

--

Il faudra bénir les champs  
Pour y mettre les corps

--

Dans l'entrée du cimetière, je vois la perche  
Que l'on a habillée de blanc :  
Tout le monde a été emporté par la peste.

**2. Écho de la Jeune France 15 mars 1835 (p.272-273).**

LA PESTE D'ELLIANT. (\*)

(\*) Voici le texte breton de ce chant historique, tel que nous l'avons recueilli nous-même ;

*Tré Langolen hag ar Faouet  
Eur Bars santel a zo kavet.*

*En deus lâret d'ar Faouedis :  
"Likit ann oferen beb mis  
Ann oferen enn hoc'h ilis.*

*Et a'r vosen a Elliant  
Hoghen ne Ket heb forniand  
Et zô gant-hi seiz-mil-ha kant.*

*E bro Elliant heb lâret gaou  
Eo diskennet ann ankaou  
Maro ann holl dut nemet daou,*

*Eunn intanvez tri-ughent bloa  
Hag eur mab heb ken é doa.*

*Enn Elliant plaçz ar marc'hat  
E cafoc'h géot da falc'hat,*

*Ne met e'n hentik-eus ar c'harr  
A gas ré varo d'ann douar.*

*Kris vije' r c'halon na welze  
E bro Elliant 'nn hini vize,*

*Gwelout triwec'h c'har tal r' veret  
Ha triwec'h all eno' tonet.*

*Lec'h oa naô mab enn eunn tiad  
Eent d'ann douar en neur c'harrad  
Hag hô mam baour oc'h ho charraad.*

*Hô zat' adren ô c'honuibanaad  
Kollet gant-han hé skiand-vat.*

*Hi a ioudé â c'halvé Doué  
Ruillet é oa corf hag éné :*

*"Likit va naô mab enn douar  
"Ha me roi doc'h eur gouris koar,*

*"A roi daou dro dro ho ti  
"Ha pewar eus ho kroes all-t-hi.*

*"Me 'm boa naô mab, em boa ganet  
Chetu gant ann Ankou int et,*

*"Gant ann Ankou oc'h toul va doûr  
"Ne meus den d'hul din l' lommik dour."*

*Leun eo'r veret béteg ar muriou  
Ann ilis beteg ann treujou,*

*Red e binnighet ar parkou  
Da lakaad enn hô ar c'horvou.*

*Me wel tal veret eunn derwen  
Staghet nn'he bek eul liser wen  
Et anny holl dut gant ar vosen.*

Entre Langolen et le Faouet, on trouve un saint prophète (1) :

il a dit aux hommes du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie à Elliant, mais non pas sans fardeau, car elle emporte sept mille hommes et cent de plus.

En vérité, la Mort (Ankou) s'est abattue sur ce pays, tout le monde a péri excepté deux personnes,

"Une veuve de soixante ans et son fils,

"Sur la place publique d'Elliant, partout l'herbe croit à faucher,

Si ce n'est dans l'étroite ornière du tombereau qui charrie les morts.

Dur le cœur qui n'eût point pleuré,

A voir dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir.

Neuf enfants vivaient sous le même toit ; un même charriot les emporta en terre, et leur mère, leur pauvre mère les traînait !

Le père suivait le convoi, et sifflait ... il avait perdu la raison.

"Elle hurlait ; elle appelait Dieu ; sa poitrine et son âme éclataient d'angoisse ;

"- Enterrez-les, enterrez mes pauvres enfants, et je vous promets un cordon de cire,

"Qui fera deux fois le tour de votre maison sainte, et quatre fois le tour de votre croix.

"J'avais neuf fils que j'avais engendrés, et voilà que la mort est venue me les prendre !

"Me les prendre sur le seuil de ma porte, et je n'ai plus personne pour me donner une goutte d'eau. -"

- Le cimetière est plein jusqu'aux murs, l'église pleine jusqu'aux solives.

Il faut bénir des champs pour enterrer les cadavres.

Je vois près de ces lieux un chêne ; attachez un drap blanc à sa plus haute branche, car la peste a tout dévoré.

(1) Saint Ratian

**3. Barzas-Breiz, Chants populaires de la Bretagne, Paris, Charpentier, 1839 (vol. I, p.45-53)**

V

BOSEN ELLIANT

(Ies Kerne izel)

Tré Langolen hag ar Faouet  
Eur Barz santel à zo kavet ;

En deuz lâret d'ar Faouediz :  
Laket eunn oféren beb mis,  
Eunn oféren enn hô iliz.

Oet é ar vosen à Elliant,  
Hogen ne ket oet heb forniant,  
Oet zo gat-hi seiz-mil-ha kant !

É bro Elliant, heb lâret gaou,  
E ma diskennet ann Ankaou,  
Maro ann' holl dut német daou :

Eur groégik kouz tri-ugent bloa  
Hag eur mab heb ken é dévoa :  
Gat-hen ar vosen ar hé skoa.

'Kreiz Elliant, plas ar marc'had,  
É kafec'h géot da falc'hat,

Né med enn hentik euz ar c'harr  
A gas ré varo d'ann douar.

Kris vije 'r galon na weljé,  
É bro Elliant, neb a vijé :

Gwelt triwec'h c'harr tal ar véred  
Ha triwec'h all éno' tonet.

Lec'h oa naô mab enn eunn tiad,  
Eent d'ann douar enn eur c'harrad,  
Hag hô mamm baour oc'h ho charråd.

Hô zad adréon oc'h uitalat :  
Kollet gat-hen he skiand-vat.

Hi a ioudé, c'halvé Doué;  
Rullet é oa korf hag éné ;

- Laket ma naô mab enn douar,  
Ha mé roi d'hoc'h eur gouriz koar,

A rei daou dro da dro hô ti,  
Ha péwar euz hô kroaz el-t-hi.

Emboa naô mab, emboa ganet,  
Chetu gad ann ankou int oet ;

Gad ann Ankou da doull hon our  
Meuz den da hûl d'in eul lomm dour. -

Leûn éo'r véred rez ar c'hleuziou,  
Leûn ann iliz rez ann treujou ;

Red éo benniget ar parkou,  
Da lakâd enn hô ar c'horvou.

Me wel tal'r véred eunn derwen,  
Hag enn hé beg eul licher wenn :  
Oet ann holl dud gad ar vosen.

V

#### LA PESTE D'ELLIANT

(Dialecte de Basse-Cornouaille)

Entre Langolen et le Faouët, il y a un saint Barde ;

Il a dit aux gens du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée, car elle emporte sept mille hommes et cent de plus !

En vérité, la mort est descendue dans le pays d'Elliant, tout le monde est mort hormis deux personnes :

Une vieille petite femme de soixante ans et son fils, qui a porté la Peste sur ses épaules.

Dans la place publique d'Elliant, on trouve de l'herbe à faucher,

Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant, quel qu'il fût :

De voir dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir.

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un même tombereau les porta en terre,  
Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant... Il avait perdu la raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était bouleversée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire,

Qui fera deux fois le tour de votre église, et quatre fois pareillement le tour de votre croix.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la mort est venue me les prendre ;

Me les prendre sur le seuil de notre porte, et je n'ai personne pour me donner une goutte d'eau. —

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés ;

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres.

Je vois un chêne près du cimetière ; un drap blanc est attaché à sa cime ; la Peste a emporté tout le monde.

**4. *Barzaz-Breiz Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Delloye, 1845, vol.I, p.89-96.**

IX

BOSEN ELLIANT.

(Ies Kerne.)

Tre Langolen hag ar Faouet  
Eur Barz santel a zo kavet ;  
Hag hen Tad Rasian hanvet.

Laret en deuz d'ar Faouediz :  
Laket eunn oferen beb miz,  
Eunn oferen enn ho iliz.

Eet eo ar vosen a Elliant,  
Hogen ne ket eet heb forniant,  
Eet zo gat-hi seiz-mil ha kant !

E bro Elliant, heb laret gaou,  
E ma diskennet ann Ankaou,  
Maro ann holl dud nemed daou :

Eur c'hroegik kouz tri-ugent vloa  
Hag eur mab heb ken e devoa.

« Edi ar vosen 'penn ma zi ;  
Pa garo Doue 'teui enn ti ;  
Ni iei 'mez pa teui, » eme-z-hi.

E kreiz Elliant, er marc'hallec'h,  
Ieot da falc'hat e kafec'h,

Nemed enn hentig euz ar c'harr  
A gas re varo d'ann douar.

Kriz vije 'r galon na welje,  
E bro Elliant, neb a vije :

Gwel't triouec'h c'harr tal ar vered  
Ha triouec'h all eno' tonet.

Lec'h oa nao mab enn eunn tiad,  
Eent d'ann douar enn eur c'harrad,  
Hag ho mamm baour oc'h ho charrat.

Ho zad adren o c'houibannat :  
Kollet gat-han he skiand-vad.

Hi a iude, galve Doue ;  
Reustlet e oa korf hag ene ;

— Laket ma nao mab enn douar,  
Ha me roi doc'h eur gouriz koar,

A rei teir zro endro d'ho ti,



Ha teir endro d'ho minic'hi.

Nao mab em boa em boa ganet,  
Chetu gad ann Ankou int eet ;

Gad ann Ankou da toull ma dour ;  
Den da hul d'in eul lommik dour ! —

Leunn e'r vered rez ar c'hleuniou,  
Leunn ann iliz rez ann treujou ;

Red eo benniget ar parkou,  
Da lakat enn ho ar c'horvou.

Me wel er vered eunn derven,  
Hag enn he beg eul licher wenn :  
Eet ann holl dud gad ar vosen.

X

LA PESTE D'ELLIANT.

(Dialecte de Cornouaille.)

Entre Langolen et le Faouet, il y a un saint Barde, appelé Père Rasian ;

Il a dit aux hommes du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée : elle emporte sept mille cent !

En vérité, la Mort est descendue dans le pays d'Elliant, tout le monde a péri, hormis deux personnes :

Une pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique.

« La peste est au bout de ma maison ; quand Dieu voudra elle entrera ; lorsqu'elle entrera, nous sortirons, » disait-elle.

Sur la place publique d'Elliant. on trouverait de l'herbe à faucher,

Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant, quel qu'il fût :

En voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir.

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un même tombereau les porta en terre,  
Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant... Il avait perdu la raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était bouleversée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire qui fera trois fois le tour de vos murs :

Qui fera trois fois le tour de votre église, et trois fois le tour de votre asile.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la Mort est venue me les prendre ;

Me les prendre sur le seuil de ma porte ; plus personne pour me donner une petite goutte d'eau ! —

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés ;

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres.

Je vois un chêne dans le cimetière, avec un drap blanc à sa cime : la peste a emporté tout le monde.

**5. *Barzaz-Breiz Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Didier, 1867, p.52-55.**

BOSEN ELLIANT

IES KERNE

Tre Langolen hag ar Faouet  
Eur Barzh santel a vez kavet ;  
Hag hen Tad Rasian anvet.

Laret en deuz d'ar Faouediz :  
Laket eunn oferen bep miz,  
Eunn oferen enn hoc'h iliz.

Eet eo ar vosen a Elliant,  
Hogen n'eo ket eet heb forniant  
Eet zo gat-hi seiz mil ha kant !

E bro Elliant, heb laret gaou,  
E ma diskennet an Ankaou  
Maro ann holl dud nemed daou :

Eur c'horegik kouz tri-ugent vloa  
Hag eur mab heb ken he devoa,

« Edi ar vosen 'penn ma zi :  
Pa garo Doue 'teui enn ti  
Ni iei 'mez pa deui », eme-z-hi

E kreiz Elliant, er marc'hallec'h,  
Geot da falc'hat e kafec'h

Nemed enn hentig euz ar c'harr  
A gas re varo d'ann douar.

Kriz vije 'r galon na welje,  
E bro Elliant, neb a vije :

Gwell't triouec'h c'harr tal ar vered  
Ha triouec'h all eno' tonet.

Lec'h oa nao mab enn eun tiad,  
Eent d'ann douar enn eur c'harrad,  
Hag o mamm baour oc'h ho charrat.

Ho zad adren o c'houibannat :  
Kollet gat-han e skiand-vad.

Hi a iude, galve Doue ;  
Reustlet e oa korf hag ene :

« Laket ma nao mab en douar,  
Ha me roi d'hoc'h eur gouriz koar,

A rei teir zro endro d'ho ti,  
Ha teir endro d'ho minic'hi

Nav mab em boa em boa ganet,  
Setu gad ann Ankou int eet ;

Gad ann Ankou e toull ma dour ;  
Den da hul d'in eul lommik dour ! »

Leun e'r vered rez ar c'hleuniou,  
Leun ann iliz rez ann treuzou ;

Red eo benniget ar parkou,  
Da lakat enn ho ar c'horvou.

Me wel er vered eunn derven,  
Hag enn he beg eul liser wenn :  
Eet ann holl dud gad ar vosen.

Entre Langolen et le Faouet, habite un saint Barde, qu'on appelle Père Rasian ;

Il a dit aux hommes du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée : elle emporte sept mille cent âmes !

En vérité, la Mort est descendue dans le pays d'Elliant, tout le monde a péri, hormis deux personnes,

Une pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique.

« La peste est au bout de ma maison, disait-elle ; quand Dieu voudra elle entrera ; lorsqu'elle entrera, nous sortirons, »

Sur la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher,

Hormis dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant, quel qu'il fût,

En voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir.

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un même tombereau les porta en terre.

Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant... Il avait perdu la raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était bouleversée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire qui fera trois fois le tour de vos murs.

Qui fera trois fois le tour de votre église, et trois fois le tour de votre asile.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la Mort est venue me les prendre,

Me les prendre sur le seuil de ma porte ; plus personne pour me donner une petite goutte d'eau ! —

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés ;

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres.

Je vois un chêne dans le cimetière, avec un drap blanc à sa cime : la peste a emporté tout le monde.